

SOITEC SA

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

(Exercice clos le 31 mars 2016)

PricewaterhouseCoopers Audit
20 rue Garibaldi
69451 Lyon Cedex 06

Cabinet MURAZ PAVILLET
3 chemin du Vieux Chêne
38240 Meylan

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

(Exercice clos le 31 mars 2016)
SOITEC SA
Parc Technologique des Fontaines
Chemin des Franques
38190 Bernin

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2016, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société SOITEC SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.2.1 « Continuité d'exploitation » des états financiers consolidés qui mentionne les opérations de refinancement ayant eu lieu post-clôture qui ont notamment permis au Groupe d'établir ses comptes consolidés en retenant le principe de continuité d'exploitation.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Principes comptables

La note 2.4.29 des états financiers consolidés expose les principes comptables relatifs aux activités abandonnées.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans les notes aux états financiers consolidés et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables liées aux tests de dépréciation

Votre Groupe a constitué, sur la base des tests de dépréciation, des provisions sur actifs non courants, tels que décrit dans les notes 2.4.8, 2.5.1 et 3.4 des états financiers consolidés.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les principales hypothèses utilisées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

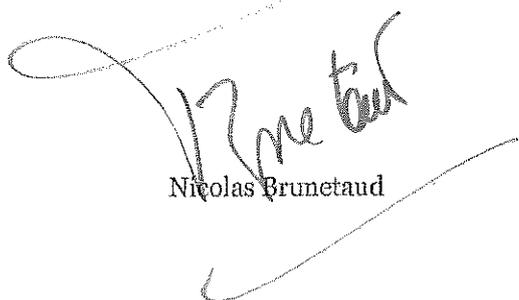
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Lyon et Meylan, le 4 juillet 2016

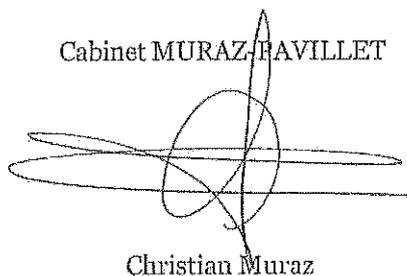
Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Nicolas Brunetaud

Cabinet MURAZ-PAVILLET



Christian Muraz

SOITEC SA

Annexe des comptes consolidés

(Exercice clos le 31 mars 2016)

Etats financiers consolidés du 31 mars 2016

Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	Exercice clos le 31 mars 2016*	Exercice clos le 31 mars 2015**
Ventes	3.1	233 194	171 607
Coût des ventes	-	(170 961)	(144 961)
Marge brute	-	62 233	26 646
Frais commerciaux et de marketing	-	(5 550)	(5 678)
Frais de recherche et développement	4.2	(16 658)	(24 982)
Frais de lancement de projets de centrales solaires	4.3	-	-
Frais généraux et administratifs	4.3	(17 669)	(18 864)
Résultat opérationnel courant	-	22 356	(22 876)
Autres produits opérationnels	4.4	-	2 344
Autres charges opérationnelles	4.4	(29 372)	(24 660)
Résultat opérationnel	3.1	(7 016)	(45 192)
Produits financiers	4.5	4 154	8 802
Charges financières	4.6	(26 675)	(20 290)
Résultat financier	-	(22 521)	(11 488)
Résultat avant impôts	4.7	(29 537)	(56 680)
Impôts	4.7	(3 519)	(224)
Résultat après impôts des activités poursuivies	-	(33 056)	(56 904)
Résultat après impôt des activités abandonnées	4.9	(38 610)	(201 805)
Résultat net de l'ensemble consolidé	-	(71 665)	(258 709)
Intérêts non contrôlés	-	-	-
Résultat net (part du Groupe)	-	(71 665)	(258 709)
Résultat net de base par action en euros	-	(0,31)	(1,23)
Résultat global net dilué par action en euros	-	(0,31)	(1,23)

* Les résultats du segment Energie Solaire et ceux du segment Autres Activités sont présentés en application de la norme IFRS 5 relative aux « activités abandonnées ». Le compte de résultat consolidé de l'exercice 2014-2015 a été retraité de la même façon pour permettre une comparaison des deux exercices.

** La norme IFRIC 21 sur les taxes a été appliquée de façon rétrospective au 1er avril 2015. En conséquence, les données comparatives pour l'exercice 2014-2015 ont été retraitées d'un produit de 531 milliers d'euros, répartis entre le coût des ventes à hauteur de 425 milliers d'euros et les frais de recherche et développement à hauteur de 106 milliers d'euros.

Le résultat dilué par action est une perte de -0,31 euro, répartie entre les activités poursuivies (-0,14 euro) et les activités abandonnées (-0,17 euro). Sur l'exercice 2014-2015, le résultat dilué par action était une perte de -1,23 euro par action, répartie entre les activités poursuivies (-0,28 euro) et les activités abandonnées (-0,95 euro).

Résultat global

(en milliers d'euros)	Notes	31 mars 2016	31 mars 2015*
Résultat net de l'ensemble consolidé	-	(71 665)	(258 709)
Éléments du résultat global recyclables au compte de résultat : Écarts de change sur conversion des entités étrangères	-	16 282	4 116
Éléments du résultat global non recyclables au compte de résultat : Écarts actuariels sur engagements de retraite et assimilés	-	174	353
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	16 456	4 469
Résultat global de la période	-	(55 210)	(254 240)
Intérêts non contrôlés	-	-	-
Résultat global net (part du Groupe)	-	(55 210)	(254 240)

* La norme IFRIC 21 sur les taxes a été appliquée de façon rétrospective au 1er avril 2015. En conséquence, les données comparatives du 31 mars 2015 ont été retraitées. Le résultat net de l'ensemble consolidé étant impacté favorablement de 531 milliers d'euros, le résultat global varie du même montant.

SOITEC SA
Annexe des comptes consolidés
Exercice clos le 31 mars 2016

Bilan

Actifs (en milliers d'euros)	Notes	31 mars 2016	31 mars 2015
Actifs non courants :			
Goodwill et autres immobilisations incorporelles	3.2	3 823	8 842
Projets de développements capitalisés	3.2	1 855	2 226
Immobilisations corporelles	3.3	120 642	156 736
Projets de centrales solaires	3.3	-	1 600
Actifs d'impôts différés	4.7	-	-
Titres mis en équivalence	3.5	-	-
Actifs financiers non courants	3.5	8 900	5 739
Autres actifs non courants	3.6	24 692	28 961
Total des actifs non courants	-	159 912	204 104
Actifs courants :			
Stocks	3.7	30 910	33 073
Clients et comptes rattachés	3.8	40 436	43 812
Autres actifs courants	3.9	17 508	18 894
Actifs financiers courants	3.10	1 444	1 311
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.11	49 068	22 911
Total des actifs courants	-	139 366	120 001
Actifs destinés à être cédés	3.12	22 054	69 435
Actifs des activités abandonnées	3.12	3 802	-
Total de l'actif	-	325 134	393 540

SOITEC SA
Annexe des comptes consolidés
Exercice clos le 31 mars 2016

Capitaux propres et passifs (en milliers d'euros)	Notes	31 mars 2016	31 mars 2015
Capitaux propres :			
Capital social	3.13.1	23 132	23 119
Primes liées au capital	3.13.1	780 441	782 058
Actions propres	3.13.2	(475)	(475)
Réserves et report à nouveau	-	(816 338)	(737 472)
Autres réserves	3.13.3	6 129	(17 272)
Capitaux propres (part du Groupe)**	-	(7 111)	49 958
Intérêts non contrôlés	-		
Total des capitaux propres de l'ensemble consolidé	-	(7 111)	49 958
Passifs non courants :			
Dettes financières à long terme	3.15	159 980	123 552
Passifs d'impôts différés		-	-
Provisions et autres passifs non courants	3.16	14 148	17 543
Total des passifs non courants	-	174 128	141 095
Passifs courants :			
Dettes financières à court terme	3.15	58 960	49 455
Fournisseurs	3.17	42 551	52 279
Provisions et autres passifs courants***	3.18	40 123	83 902
Total des passifs courants		141 634	185 635
Passifs destinés à être cédés	3.12	-	16 852
Passifs des activités abandonnées	3.12	16 483	-
Total du passif		325 134	393 540

** La norme IFRIC 21 sur les taxes a été appliquée de façon rétrospective au 1er avril 2015. En conséquence, les données comparatives du 31 mars 2015 ont été retraitées. Les capitaux propres sont impactés de 36 milliers d'euros et la contrepartie est une réduction de la dette fiscale, enregistrée en provisions et autres passifs courants.

*** Les provisions pour restructurations sont analysées au paragraphe 3.16.

SOITEC SA
Annexe des comptes consolidés
Exercice clos le 31 mars 2016

Tableau de variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)	Nombre d'actions	Capital	Primes liées au capital	Actions propres	Reserves et report à nouveau	Autres réserves	Capitaux propres (part du Groupe)	Intérets non contrôlés	Capitaux propres de l'ensemble consolidé
31 mars 2014	172 580 795	17 258	704 158	(478)	(503 453)	3 077	220 562		220 562
Eléments du résultat global recyclables au compte de résultat : Ecart de change sur conversion des entités étrangères	-	-	-	-	24 816	(20 700)	4 116	-	4 116
Eléments du résultat global non recyclables au compte de résultat : Ecart actuariel sur engagements de retraites et assimilés	-	-	-	-	-	353	353	-	353
Total des produits et charges de l'exercice reconnus directement en capitaux propres	-	-	-	-	24 816	(20 347)	4 469	-	4 469
Résultat des activités poursuivies	-	-	-	-	(56 904)	-	(56 904)	-	(56 904)
Résultat des activités abandonnées	-	-	-	-	(201 805)	-	(201 805)	-	(201 805)
Résultat global de la période	-	-	-	-	(233 893)	(20 347)	(254 240)	-	(254 240)
Exercices de stock-options et/ou attribution définitive d'actions gratuites	660 895	66	-	-	(66)	-	-	-	-
Opérations sur capital	57 946 736	5 795	82 565	-	-	-	88 360	-	88 360
Frais d'augmentation de capital net	-	-	(4 666)	-	-	-	(4 666)	-	(4 666)
Opérations sur titres auto-détenus	-	-	-	3	-	-	3	-	3
Paiement fondé sur les actions	-	-	-	-	470	-	470	-	470
31 mars 2015	231 188 426	23 119	782 058	(475)	(736 942)	(17 270)	50 489	-	50 489
IFRC 21	-	-	-	-	(495)	-	(495)	-	(495)
31 mars 2015*	231 188 426	23 119	782 058	(475)	(737 437)	(17 270)	49 994	-	49 994

SOITEC SA
Annexe des comptes consolidés
Exercice clos le 31 mars 2016

en milliers d'euros	Nombre d'actions	Capital	Primes liées au capital	Actions propres	Réserves et report à nouveau	Autres réserves	Capitaux propres (non dir. Groupe)	Intrants non contrôlés	Capitaux propres de l'ensemble consolidé
31 mars 2015*	231 188 426	23 119	782 058	(475)	(737 437)	(17 270)	49 994		49 994
Eléments du résultat global recyclables au compte de résultat : Ecart de change sur conversion des entités étrangères	-	-	-	-	(22 850)	39 132	16 282		16 282
Eléments du résultat global non recyclables au compte de résultat : Ecart actuariel sur engagements de retraites et assimilés	-	-	-	-	-	174	174		174
Total des produits et charges de l'exercice reconnus directement en capitaux propres	-	-	-	-	(22 850)	39 306	16 456		16 456
Résultat de l'exercice - activités poursuivies	-	-	-	-	(33 056)	-	(33 056)		(33 056)
Résultat de l'exercice - activités abandonnées	-	-	-	-	(38 610)	-	(38 610)		(38 610)
Résultat global de la période	-	-	-	-	(94 516)	39 306	(55 210)		(55 210)
Exercices de stock-options et/ou attribution définitive d'actions gratuites	135 758	14	-	-	(14)	-	-		-
Opération ABSAARS	-	-	(675)	-	-	-	(675)		(675)
Frais d'augmentation de capital net	-	-	(941)	-	-	-	(941)		(941)
TUP Soitec Specialty Electronics	-	-	-	-	15 930	(15 930)	-		-
Paiement fondé sur les actions	-	-	-	-	(222)	-	(222)		(222)
Autres (dont IFRIC 21)	-	-	-	-	(79)	23	(56)		(56)
31 mars 2016	231 324 184	23 132	780 442	(475)	(816 339)	6 129	(7 111)		(7 111)

Tableau de flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	Notes	31 mars 2016	31 mars 2015
Résultat net des activités poursuivies		(33,056)	(56,904)
Résultat net des activités abandonnées		(38,610)	(201,805)
Résultat net de l'ensemble consolidé		(71,665)	(258,709)
Élimination des éléments non monétaires :			
Quote-part de résultat mis en équivalence		180	1,391
(Reprise) / Dépréciation pour perte de valeur de titres mis en équivalence			
Dotations aux amortissements	4.3 - 5.5	23,972	32,555
Dépréciations pour perte de valeur sur immobilisations et amortissements accélérés	3.2 - 3.3	20,883	20,241
Dotations aux provisions nettes	3.5 - 3.7 - 3.8 - 3.9 - 3.10	(1,294)	122
Dotations aux provisions pour retraite	5.1	449	476
Résultat sur cessions d'actifs	4.4	(485)	(3,321)
Variation des impôts	4.7	3,519	223
Résultat financier	4.5 - 4.6	22,519	11,482
Paiements fondés sur les actions	4.1	(227)	133
Impact IFRIC 21 (compris dans le résultat opérationnel)			(532)
Éléments non monétaires liées aux activités abandonnées		(19,984)	128,006
Total des éléments non monétaires		49,533	190,777
	<i>Dont activités poursuivies</i>	<i>69,338</i>	<i>61,387</i>
EBITDA		(22,133)	(67,932)
	<i>Dont activités poursuivies</i>	<i>36,282</i>	<i>4,483</i>
Augmentation (diminution) de trésorerie sur :			
Stocks		(5,189)	(2,991)
Clients et comptes rattachés		(11,025)	6,455
Autres créances		(225)	5,239
Fournisseurs et comptes rattachés		(4,131)	15,189
Autres dettes		4,690	7,872
Variation du besoin en fonds de roulement des activités abandonnées		25,551	36,113
Variation du besoin en fonds de roulement		9,669	67,876
	<i>Dont activités poursuivies</i>	<i>(15,883)</i>	<i>31,763</i>
Flux de trésorerie générés par l'activité		(12,464)	(53)
	<i>Dont activités poursuivies</i>	<i>20,398</i>	<i>36,249</i>
Acquisitions d'immobilisations incorporelles		(752)	(718)
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(8,077)	(7,497)
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		312	5,725
Acquisitions et cessions d'actifs financiers (1)		1,173	(4,862)
Apports en capital dans une société mise en équivalence			(6,138)
Flux d'investissement et désinvestissement des activités abandonnées (2)		34,277	(15,382)
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		26,933	(28,873)
	<i>Dont activités poursuivies</i>	<i>(7,343)</i>	<i>(13,491)</i>
Sommes reçues des actionnaires : augmentation de capital et exercice de stock-options (3)		(132)	83,664

SOITEC SA
Annexe des comptes consolidés
Exercice clos le 31 mars 2016

Rachat des ABSAAR		(675)	
Emission d'emprunts (4)		65,436	18,453
Tirages de lignes de crédit		918	(12,297)
Remboursement d'emprunts (y compris contrat de location financement) (5)		(22,984)	(88,549)
Intérêts financiers reçus		49	6,197
Intérêts financiers versés		(9,264)	(14,028)
Flux de financement des activités abandonnées (6)		(20,957)	2,318
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		12,392	(4,242)
	<i>Dont activités poursuivies</i>	<i>33,349</i>	<i>(6,560)</i>
Effet de la variation des cours des devises		(705)	11,354
Variation de la trésorerie nette		26,157	(21,818)
	<i>Dont activités poursuivies</i>	<i>45,699</i>	<i>27,542</i>
Trésorerie à l'ouverture		22,911	44,728
Trésorerie à la clôture		49,068	22,911

* Dans le cadre de l'application de la norme IFRS 5 «activités abandonnées», le tableau de flux de trésorerie a été retraité des activités du segment Energie Solaire et du segment Autres Activités classées en activités abandonnées (voir note 7.1).

* La norme IFRIC 21 sur les taxes a été appliquée de façon rétrospective au 1er avril 2015. En conséquence, les données comparatives du 31 mars 2015 ont été retraitées. L'impact en résultat à 531 milliers d'euros, inclus dans le résultat net des activités poursuivies, avec une contrepartie dans les éléments non monétaires sur la ligne « Impact IFRIC 21 ».

(1) Les acquisitions et cessions d'actifs financiers sont principalement composées des éléments suivants :

- Exercice 2015-2016: acquisition de titres de participation non consolidés dans la start-up Exagan (600 milliers d'euros) et dans le fonds Technocom (525 milliers d'euros) ; remboursement partiel d'un dépôt de garantie lié au projet de centrale solaire de Touwrsrivier en décembre 2015 (2 000 milliers d'euros).
- Exercice 2014-2015: entrée dans le capital de la société chinoise Singui, pour un montant de 4 441 milliers d'euros.

(2) Les flux d'investissements liés aux activités abandonnées comprennent principalement les éléments suivants :

- Exercice 2015-2016 : produit de la vente du bâtiment industriel de San Diego, pour 26 686 milliers d'euros ; produit de cession d'équipements de production des sites de San Diego (3 580 milliers d'euros) et de Freiburg (1 580 milliers d'euros) ; cession des centrales solaires de Rians et Thémis (France) et de Poggio Santa Lucia et Montebellone (Italie) pour 2 278 milliers d'euros.
- Exercice 2014-2015 : rachat de 50% des parts dans la co-entreprise avec Reflexite (6 138 milliers d'euros), financements liés à la construction de la centrale solaire de Touwrsrivier (14 784 milliers d'euros)

(3) Au 31 mars 2016, le montant de 132 milliers d'euros concerne le décaissement de frais relatif à l'augmentation de capital du 18 décembre 2015.

(4) Les flux relatifs aux émissions d'emprunts comprennent les éléments suivants :

- Exercice 2015-2016 : prêt de 53 952 milliers d'euros conclu dans le cadre du protocole de conciliation homologué par le Tribunal de Commerce de Grenoble le 5 mai 2015 ; nouveau contrat de location financement d'équipements de production du site de Bernin pour un montant de 11 000 milliers d'euros ; mise en place de financement à court terme pour 484 milliers d'euros.
- Exercice 2014-2015: tirage d'une nouvelle ligne de crédit pour 7 200 milliers d'euros correspondant à la mobilisation du crédit d'impôt recherche ; mise en place d'un contrat de location financement d'équipements de production du site de Bernin pour un montant de 11 000 milliers d'euros.

(5) Les remboursements d'emprunts incluent les éléments suivants :

- Exercice 2015-2016 : remboursement partiel des prêts mis en place dans le cadre du protocole de conciliation, à hauteur de 11 905 milliers d'euros ; remboursement de lignes de crédit pour 4 887 milliers d'euros ; remboursements de location financement pour 5 706 milliers d'euros ; remboursement de financement à court terme pour 484 milliers d'euros.
- Exercice 2014-2015 : remboursement du solde de l'emprunt obligataire Océanes 2014 pour 83 000 milliers d'euros.

(6) Les flux de trésorerie liés aux activités abandonnées comprennent principalement les éléments suivants :

- Exercice 2015-2016 : remboursement du prêt ayant servi au financement de l'achat du bâtiment industriel de San Diego pour 16 281 milliers d'euros ; remboursement du prêt de la société Reflexite pour 4 223 milliers d'euros.
- Exercice 2014-2015 : financement de l'acquisition de 50% des parts détenues par Reflexite dans la co-entreprise Reflexite Soitec Optical Technology, pour un montant de 4 889 milliers d'euros.

Notes aux états financiers consolidés du 31 mars 2016

I. Présentation de la Société et de l'activité

Soitec S.A. est une société anonyme régie par les dispositions de la loi française et cotée sur Euronext Paris, compartiment B. Soitec S.A. et ses filiales sont ci-après dénommées « le Groupe ». Soitec S.A est ci-après dénommée « la Société ».

Au cours de l'exercice 2015-2016, le Groupe a opéré dans trois secteurs d'activité :

- La production et la commercialisation de substrats et de composants destinés à l'industrie des semi-conducteurs (secteur Electronique).
- Le développement de matériaux destinés à la fabrication de diodes électroluminescentes et la vente d'équipements (secteur autres activités) ; les actifs résiduels du segment de l'éclairage ont été apportés à une société non consolidée (Ceotis) en mars 2016 détenue à hauteur de 30% et la filiale Allatech (équipements) a été vendue, également en mars 2016. Du fait de ces cessions, les résultats de ces activités sont présentés en "activités abandonnées".
- La production et la commercialisation de modules photovoltaïques à concentration, la réalisation, la conception et la construction de projets de centrales solaires photovoltaïques clés en main et l'exploitation d'installations photovoltaïques (segment Energie Solaire). Du fait de l'arrêt des opérations au cours du premier semestre 2015-2016, les résultats financiers et les actifs de cette activité sont désormais présentés en "activités abandonnées", à l'exception des principaux actifs liés à la centrale solaire sud-africaine de Touwsrivier (titres mis en équivalence et prêt accordé à l'un des actionnaires de la centrale), qui sont présentés en actifs disponibles à la vente. Le délai du remboursement du dépôt de garantie lié à l'emprunt obligataire sud-africain étant incertain, cet actif continue à être classé dans les actifs financiers non courants des activités poursuivies.

En date du 14 juin 2016, le conseil d'administration a établi et autorisé la publication des états financiers consolidés annuels du Groupe pour l'exercice clos le 31 mars 2016.

2. Règles et méthodes comptables

2.1. Déclaration de conformité

En application du Règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les états financiers consolidés du Groupe ont été préparés conformément aux normes et interprétations publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), adoptées par l'Union européenne et rendues obligatoires à la clôture des comptes.

Ce référentiel, disponible sur le site de la Commission européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm), intègre les normes comptables internationales (IAS et IFRS), les interprétations du Comité permanent d'interprétation (Standing Interpretations Committee – SIC) et du Comité d'Interprétation des Normes d'Informations Financières Internationales (International Financial Reporting Interpretations Committee – IFRIC).

2.2. Base de préparation

2.2.1. Continuité d'exploitation

Le Groupe a réalisé une perte nette de 71,7 millions d'euros sur l'exercice clos le 31 mars 2016 (258,7 millions d'euros sur l'exercice clos le 31 mars 2015) et présente à la clôture des capitaux propres négatifs de -7 millions contre un solde positif de 50 millions d'euros au 31 mars 2015.

La dette financière nette au 31 mars 2016 s'élève à 170 millions d'euros contre 145 millions d'euros au 31 mars 2015, ces chiffres n'incluant pas la dette financière inscrite dans le périmètre des activités abandonnées.

Dans le but de restaurer ses fonds propres, de renforcer sa structure financière et d'assurer la poursuite de son développement, le Groupe a lancé une augmentation de capital réservée en mai 2016, suivie d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription en juin 2016. Le produit de ces opérations (montant brut de 151,9 millions d'euros, prime d'émission incluse) sera pour une part affecté au remboursement des prêts relais arrivant à échéance en mai 2016 et au rachat partiel de l'obligation convertible arrivant à échéance en septembre 2018, le solde étant réservé aux investissements de capacité dédiés à la montée en volume du FD SOI

Le recentrage sur le secteur d'activité Electronique devrait assurer la génération par les activités opérationnelles de flux de trésorerie positifs, et le remboursement d'une part importante de la dette financière permettra une forte réduction des charges financières.

Sur ces bases, le Groupe considère qu'il sera en mesure de continuer son activité en 2016-2017. Les comptes consolidés ont donc été établis sur la base du principe de continuité d'exploitation pour les douze prochains mois.

2.2.2 Monnaie de présentation

L'euro a été retenu comme monnaie de présentation du Groupe. Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros, toutes les valeurs étant arrondies au millier le plus proche sauf indication contraire.

2.2.3 Règles et méthodes comptables

Les règles et méthodes comptables sont identiques à celles appliquées dans les comptes consolidés arrêtés au 31 mars 2015, à l'exception des nouvelles normes, amendements à des normes existantes et interprétations suivantes, adoptées par l'union européenne :

Le Groupe a adopté les normes, amendements aux normes et interprétations suivantes, adoptées par l'Union Européenne et d'application obligatoire à compter du 1er avril 2015 :

- Amendement à IAS 19 relatif aux régimes à prestations définies : Contribution des membres du personnel
- Amélioration IFRS, cycle 2010-2012 ;
- Amélioration IFRS, cycle 2011-2013 ;
- IFRIC 21, Taxes.

Parmi ces nouveaux textes, seul IFRIC 21, Taxes a eu un impact sur les comptes 31 mars 2016.

SOITEC SA
Annexe des comptes consolidés
Exercice clos le 31 mars 2016

Par ailleurs, l'IASB a publié des normes, amendements et interprétations pouvant être anticipés au 1^{er} avril 2015, mais non encore adoptés par l'Union européenne :

- IFRS 9, Instruments financiers ;
- IFRS 14, Comptes de report réglementaires ;
- IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés des contrats avec des clients ;
- IFRS 16, contrats de location.

Le Groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation les nouvelles normes, amendements de normes et interprétations dont l'application est facultative au 31 mars 2016 et notamment IFRS 9, IFRS 15 et IFRS 16.

L'impact résultant de l'adoption de ces normes, amendements et interprétations que le Groupe n'a pas adopté par anticipation est en cours d'évaluation.

2.3. Faits marquants de l'exercice

2.3.1. Recentrage sur le cœur de métier « Electronique » et sortie à court terme de l'activité Energie Solaire

Au cours de l'exercice 2015-2016, le Groupe a poursuivi sa stratégie de renforcement de sa situation financière et de recentrage sur son cœur de métier.

En mai 2015, l'aboutissement de la procédure de conciliation s'est traduit notamment par l'octroi par Shin Etsu Handotai, BPI France et CEA Investissements de prêts pour un montant total de 54 millions d'euros, remboursés à hauteur de 11,9 millions d'euros en août 2015.

En août 2015, l'arrêt des négociations avec ConcenSolar avait conduit le Groupe à mettre un terme à l'ensemble des activités de production et de recherche et développement dans le domaine de l'énergie solaire sur les sites de San Diego (Etats-Unis) et de Freiburg (Allemagne). L'abandon étant effectif à la clôture au 30 septembre 2015, en application de la norme IFRS 5 le résultat de ces activités est depuis cette date présenté sur une ligne séparée du compte de résultat. De même, les actifs et passifs résiduels sont regroupés dans des lignes séparées du bilan. Le Groupe a poursuivi la vente des actifs : cession de quatre centrales électriques et du bâtiment industriel de San Diego, remboursement de l'emprunt de 18 millions de dollars lié au financement de ce bâtiment. A la clôture au 31 mars 2015, ces différents éléments avaient été classés en actifs et passifs destinés à être cédés.

Dans le domaine de l'éclairage, le Groupe a cédé en décembre 2015 sa filiale américaine de recherche et développement Soitec Phoenix Labs, l'opération ayant généré une sortie de trésorerie pour 1,4 million de dollars (remboursement du compte courant) et un produit de 1.6 million de dollars. Les actifs résiduels et le personnel affectés à cette activité ont été transférés en mars 2016 à une société nouvellement constituée détenue à 30% et non consolidée. Cette activité est présentée en activité abandonnée.

La vente de la filiale française Altatech a été conclue le 29 mars 2016. Cette activité est également présentée en activité abandonnée. L'opération a généré un flux de trésorerie positif de 0,8 million d'euros et une charge nette de 2,2 millions d'euros.

2.4. Méthodes comptables significatives

2.4.1. Principes de consolidation

Toutes les participations détenues par le Groupe sont placées sous le contrôle de la société mère et sont donc consolidées par la méthode de l'intégration globale.

Le Groupe considère qu'il détient un contrôle exclusif sur une entité faisant l'objet d'un investissement lorsque (i) il détient le pouvoir sur cette entité, (ii) il est exposé ou a droit à des rendements variables en raison des liens avec cette entité, et (iii) il a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient de l'entité.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle effectif et jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister.

Au 31 mars 2016, les états financiers consolidés intègrent les comptes de la Société et des filiales listées ci-dessous :

Entités	Date d'entrée dans le périmètre	Pourcentage de contrôle d'intérêt	Pays	Monnaies fonctionnelles
Soitec USA Inc.	1997	100 %	Etats-Unis	Dollar
Soitec Japan Inc.	Juin 2004	100 %	Japon	Yen
Soitec Microelectronics Singapore Pte Ltd	Juin 2006	100 %	Singapour	Dollar
Soitec Korea	Juillet 2011	100 %	Corée du Sud	Dollar
Soitec Corporate Services	Juillet 2012	100 %	France	Euro
Soitec Trading Shanghai	Novembre 2013	100 %	Chine	Yuan
Entités du secteur Energie Solaire :				
Soitec Solar GmbH	Décembre 2009	100%	Allemagne	Euro
Soitec Solar Inc.	Décembre 2009	100 %	Etats-Unis	Dollar
Soitec Solar Industries LLC	Décembre 2009	100 %	Etats-Unis	Dollar
Soitec Solar Real Estate LLC	Janvier 2014	100%	Etats-Unis	Dollar
Soitec Solar Development LLC	Septembre 2010	100%	Etats-Unis	Dollar
Soitec Solar France SAS	Octobre 2011	100%	France	Euro
Soitec Solar Italia Srl	Août 2010	100%	Italie	Euro
Soitec Solar Chile	Juillet 2013	100%	Chili	Pesos
Soitec Solar RSA Ltd	Avril 2011	100%	Afrique du Sud	Rand

SOITEC SA
Annexe des comptes consolidés
Exercice clos le 31 mars 2016

Dans le cadre de son activité Energie Solaire, le Groupe a été amené à créer des structures juridiques dédiées pour héberger les permis, autorisations administratives, coûts et revenus liés à des projets de centrales solaires. En règle générale, ces structures juridiques étaient destinées à être cédées à des investisseurs une fois les projets suffisamment avancés.

Les entités créées pour héberger des projets de centrales solaires, placées sous le contrôle exclusif du Groupe et consolidées par intégration globale sont les suivantes :

Entités	Date d'entrée dans le périmètre	Pourcentage de contrôle d'intérêt	Pays	Monnaies fonctionnelles
Newberry Solar 1 LLC	Septembre 2010	100 %	Etats-Unis	Dollar
Sonnel Solar Farm LLC	Février 2012	100%	Etats-Unis	Dollar
CPV Power Plant n°1 Equity SPV Ltd	Février 2014	100%	Afrique du Sud	Rand
CPV Power plant n° 2 Ltd	Septembre 2010	100 %	Afrique du Sud	Rand
Black Mountain CPV Power Plant n° 3	Mars 2012	100 %	Afrique du Sud	Rand
Schmidtsdrift CPV Power Plant n° 4	Mars 2012	100 %	Afrique du Sud	Rand

Les entités précédemment intégrées globalement et sorties du périmètre de consolidation ou mises en équivalence au cours de l'exercice sont les suivantes :

Entités	Variation du périmètre
CPV Power Plant n°1 Ltd	Classée en actif destiné à être cédé
CPV Power plant n°1 Bond SPV Ltd	Classée en actif destiné à être cédé
Soitec Specialty Electronics S.A.S	Transmission universelle de patrimoine à Soitec SA
Alicoop Poggio Santa Lucia Srl	Vente
CPV Rians	Vente
Alicoop Monte Bellone Srl	Vente
CX Minervino Srl	Liquidation
Soitec Phoenix Labs Inc.	Vente
CPV Thémis	Vente
LanWest Solar Farm LLC	Fusionnée dans Soitec Solar Development
Los Robles Solar Power Plant LLC	Fusionnée dans Soitec Solar Development
Tierra del Sol Solar Farm LLC	Fusionnée dans Soitec Solar Development
Tierra del Sol II Solar Farm LLC	Fusionnée dans Soitec Solar Development
LanEast Solar Farm LLC	Vente
Rugged Solar LLC	Vente
Allatech	Vente

Les soldes et opérations réciproques entre les sociétés du Groupe sont éliminés des comptes consolidés.

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Lors d'une acquisition, les actifs et les passifs identifiables de l'entité acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation d'IFRS 3 sont comptabilisés à la juste valeur déterminée à la date d'acquisition, à l'exception des actifs non courants classés comme actifs détenus en vue de la vente qui sont comptabilisés à la juste valeur, nette des coûts de sortie.

Les règles comptables relatives aux regroupements d'entreprises et aux transactions avec les intérêts non contrôlés comprennent notamment les éléments suivants :

Les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges à la date d'acquisition,

L'impact du rachat d'intérêts non contrôlés dans une filiale déjà contrôlée et l'impact de la cession d'un pourcentage d'intérêts sans perte de contrôle sont comptabilisés directement en capitaux propres sans impacter l'écart d'acquisition et le résultat,

Les modifications de valeur des actifs et passifs relatifs à des acquisitions comptabilisées sur une base provisoire (en raison de l'absence de résultat d'expertises ou d'analyses complémentaires) sont traitées comme un ajustement rétrospectif de l'écart d'acquisition si elles interviennent dans la période de 12 mois à compter de la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés directement en résultat. Les compléments de prix sont comptabilisés dès la date d'acquisition sur la base de leur juste valeur. Les ajustements de prix ainsi et les variations de dette sur intérêts non contrôlés (call et put) sont constatés directement en résultat.

2.4.2. Conversion des comptes des filiales étrangères

L'euro, retenu comme monnaie de présentation, est la monnaie dans laquelle l'essentiel des flux est généré au sein du Groupe. La monnaie fonctionnelle de la Société est l'euro et les monnaies fonctionnelles de ses filiales sont les suivantes :

- Euro
- Dollar américain
- Yen
- Rand
- Pesos chilien
- Yuan

Les monnaies fonctionnelles de chaque filiale sont précisées dans le paragraphe 2.4.1.

Les comptes des entités du Groupe dont les monnaies fonctionnelles sont différentes de l'euro sont convertis en euros de la façon suivante :

Les éléments d'actif et de passif sont convertis au cours de clôture au 31 mars 2016;

Les produits et charges de chaque compte de résultat sont convertis au taux de change moyen de la période ou de l'exercice qui est considéré comme reflétant les cours en vigueur à la date effective des transactions.

Les écarts de conversion résultant de l'application de ces différents taux figurent dans un poste spécifique des capitaux propres, «Ecart de change sur conversion des entités étrangères».

2.4.3. Goodwill

Après la comptabilisation initiale, le *goodwill* est évalué à son coût diminué du cumul des dépréciations constatées. Pour les besoins des tests de dépréciation, le *goodwill* est affecté à chacune des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) ou groupe d'Unités Génératrices de Trésorerie qui bénéficient des effets du regroupement. Le *goodwill* n'est pas amorti mais fait l'objet de tests de dépréciation à chaque clôture ou lorsqu'il existe une indication de perte de valeur. Toute dépréciation constatée est irréversible.

2.4.4. Autres immobilisations incorporelles

Les actifs incorporels acquis séparément par le Groupe sont comptabilisés au coût d'acquisition, qui correspond, pour les actifs acquis par voie de regroupement d'entreprise, à leur juste valeur à la date d'acquisition. Ils comprennent :

Logiciels comptabilisés à leur coût d'acquisition et amortis linéairement sur leur durée d'utilisation	1 à 5 ans
Technologie reconnue suite à l'acquisition de Soitec Solar GmbH	5 ans
Technologie reconnue suite à l'acquisition de Tracit S.A.S	10 ans
Technologie reconnue suite à l'acquisition d'Altatech Semiconductor	7 ans
Frais de développements de projets de centrales solaires capitalisés	Durée d'exploitation (généralement 20 ans)

Les frais de développement doivent être immobilisés selon la norme IAS 38 si les critères suivants sont remplis :

- le Groupe a l'intention et la capacité technique de conduire le projet de développement à son terme ;
- il existe une probabilité élevée que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise, ce qui est généralement étayé par l'existence de commandes ou de contrats ;
- les coûts peuvent être évalués de façon fiable ;
- le Groupe a la capacité d'utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- le Groupe dispose des ressources nécessaires à l'achèvement du projet ;

Les frais de recherche et développement ne répondant pas aux critères ci-dessus sont enregistrés au compte de résultat sur la ligne «frais de recherche et développement» en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

2.4.5. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles. Les dépenses ultérieures sont incluses dans la valeur comptable de l'actif ou, le cas échéant, comptabilisées comme un actif séparé s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à l'actif iront au Groupe et que le coût de l'actif peut être mesuré de façon fiable. La valeur comptable des pièces remplacées est décomptabilisée. Tous les frais de réparation et de maintenance sont comptabilisés au compte de résultat.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur les durées d'utilisation estimées suivantes :

Agencement de constructions	15 à 30 ans
Matériel et outillage	3 à 8 ans
Aménagements divers	5 à 10 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 7 ans
Mobilier de bureau	5 à 10 ans

Le cas échéant, une valeur résiduelle est prise en compte. Les valeurs résiduelles, durée d'utilité et modes d'amortissement des actifs sont revus à chaque clôture annuelle, et modifiés si nécessaire sur une base prospective.

2.4.6. Contrats de location

Les contrats de location mobiliers ou immobiliers (contrats de crédit-bail ou de location-financement) sont comptabilisés au bilan à la juste valeur du bien loué, ou si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, lorsque la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée au preneur. Les paiements au titre des loyers sont ventilés entre charge financière et amortissement des actifs. Les modalités d'amortissement sont identiques à celles des biens similaires acquis par le Groupe, lorsque le contrat est assorti d'une clause de transfert de propriété à l'issue du bail. Dans le cas contraire, le bien est amorti selon le même mode d'amortissement et sur la durée du contrat.

Les contrats qualifiés de location simple ne font pas l'objet de retraitements et les loyers payés constituent des charges de l'exercice.

2.4.7. Frais d'acquisition d'immobilisations

Les frais d'acquisition d'immobilisations sont incorporés au coût d'acquisition de ces immobilisations pour leur montant brut d'impôt. S'agissant d'immobilisations corporelles, incorporelles et des immeubles de placement, ces frais viennent augmenter la valeur des actifs.

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif, dont la préparation préalable à l'utilisation ou la vente prévue nécessite un délai substantiel (généralement supérieur à six mois), sont incorporés au coût de cet actif. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

2.4.8. Dépréciation des actifs non courants

La norme IAS 36 définit les procédures qu'une entreprise doit appliquer pour s'assurer que la valeur nette comptable de ses actifs n'excède pas leur valeur recouvrable, c'est-à-dire le montant qui sera recouvré par leur utilisation ou leur vente. En dehors du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie qui font l'objet de tests annuels systématiques de dépréciation, la valeur recouvrable d'un actif est estimée chaque fois qu'il existe un indice montrant que cet actif a pu perdre de sa valeur.

Unité Génératrice de Trésorerie (UGT)

L'Unité Génératrice de Trésorerie est le plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes de celles générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Dans le secteur d'activité Electronique, le Groupe avait isolé trois UGT distinctes, chacune étant gérée de manière centralisée et disposant de capacités de production organisées de façon à optimiser leur utilisation sans distinction géographique. Ces UGT sont les suivantes :

Electronics 300 mm, servant principalement le segment de marché du numérique et s'appuyant sur les capacités de production du site de Bernin 2.

Electronics small diameters, servant principalement les segments de marché de la radio-fréquence et de la puissance, s'appuyant sur les capacités de production du site de Bernin 1.

Electronics GaAs : correspondant à des matériaux III-V produits sur le site de Paris Sud, servant principalement le marché de la radio-fréquence. Le Groupe a cédé le fonds de commerce de Soitec Specialty Electronics et les équipements de production au cours du premier semestre de l'exercice 2014-2015. Cette UGT ne fait plus partie du périmètre du Groupe au 31 mars 2016.

Le secteur "Autres activités" comportait les deux UGT suivantes :

Equipment : correspondant à l'activité de conception et de vente d'équipements hébergée dans la filiale Altatech, qui exploite des brevets et des moyens de production sur le site de Montbonnot. Le goodwill généré lors de l'acquisition d'Altatech a été entièrement déprécié au 31 mars 2014. La filiale Altatech a été cédée en mars 2016.

Eclairage : les actifs non courants de cette UGT étaient essentiellement constitués d'équipements de recherche et développement localisés sur le site de Phoenix. Les actifs de cette UGT ont été cédés ou dépréciés au cours de l'exercice 2015-2016.

Secteur d'activité Énergie Solaire :

Pour les projets de conception, de construction et d'exploitation d'installations de centrales solaires, l'UGT correspond à chaque projet individuel ou à un groupe de projets lorsqu'ils sont dans la même zone géographique et qu'ils sont interdépendants.

Pour les installations destinées à être exploitées, l'UGT correspond à chaque installation ou à plusieurs installations lorsqu'elles sont dans la même zone géographique et qu'elles sont interdépendantes.

Pour la production et la commercialisation des modules photovoltaïques à concentration, activité pour laquelle le Groupe était organisé de manière globale, les clients étant gérés de manière centralisée et les capacités de production étant organisées de façon à optimiser leur utilisation sans distinction géographique, l'UGT correspondait à l'activité production de modules. Le *goodwill* généré lors de l'acquisition de Soitec Solar GmbH était testé sur la base de l'UGT correspondant à l'activité de production de modules et il a été entièrement déprécié au 31 mars 2014.

Le Groupe a fait part le 19 janvier 2015 de sa décision de se retirer de ce secteur d'activité et pris la décision de présenter les actifs de ce secteur d'activité en actifs des activités abandonnées ou en actifs destinés à être cédés (voir note 2.3.1).

Indices de perte de valeur

Le Groupe suit régulièrement l'évolution de ses résultats par rapport à ses prévisionnels pour l'ensemble de ses activités. Ces éléments peuvent mettre en évidence des indices de perte de valeur.

Détermination de la valeur recouvrable

La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité. Elle est estimée pour chaque actif isolé. Si cela n'est pas possible, les actifs sont regroupés en groupes d'UGT pour lesquelles la valeur recouvrable est alors déterminée.

La juste valeur diminuée des coûts de sortie est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de sortie.

La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation continue d'un actif et de sa sortie à la fin de sa durée d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée à partir des flux de trésorerie estimés sur la base des plans ou budgets établis sur 5 ans en général, et tenant compte des risques spécifiques à la nature technologique de l'activité du Groupe.

Perte de valeur

Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées en charges dans les "Autres charges opérationnelles".

A l'exception des *goodwill*, une perte de valeur comptabilisée les années précédentes peut être reprise mais uniquement s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. Cependant, la valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur ne peut excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes.

2.4.9. Actifs financiers

Les actifs financiers sont classés en quatre catégories selon leur nature et l'intention de détention :

- les actifs détenus jusqu'à l'échéance ;
- les actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat ;
- les prêts et créances ;
- les actifs disponibles à la vente.

Le Groupe n'a pas d'actif détenu jusqu'à l'échéance. A l'exception des actifs évalués à la juste valeur par résultat, tous les actifs financiers sont initialement comptabilisés au coût qui correspond à la juste valeur du prix payé augmenté des coûts d'acquisition.

Tous les achats et ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de règlement.

Prêts et créances

Il s'agit des actifs financiers, émis ou acquis par le Groupe qui sont la contrepartie d'une remise directe d'argent, de biens ou de services à un débiteur. Ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. En actifs financiers non courants, ils sont constitués de prêts, dépôts et cautionnements et liquidités soumises à restriction. En actifs financiers courants, ils sont essentiellement composés de créances qui sont comptabilisées initialement à leur juste valeur.

Les créances clients, dont les échéances sont généralement comprises entre 30 et 90 jours, sont reconnues et comptabilisées pour la valeur nominale. Ces créances sont ensuite évaluées au coût amorti, déduction faite des pertes de valeur des montants non recouvrables.

Une dépréciation est constituée lorsqu'il existe des éléments objectifs indiquant que le Groupe ne sera pas en mesure de recouvrer ses créances. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

Actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat

Ils représentent les actifs détenus à des fins de transaction, c'est-à-dire les actifs acquis par l'entreprise dans l'objectif de les céder à court terme. Ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Actifs disponibles à la vente

Classés en actifs financiers non courants, ils correspondent à des participations du Groupe dans les sociétés sur lesquelles il n'exerce ni contrôle, ni influence notable. Ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en capitaux propres jusqu'à ce que l'actif soit vendu, encaissé ou sorti d'une autre manière ou jusqu'à ce qu'il soit démontré que l'actif a perdu de la valeur de façon prolongée et significative. Dans ces cas, le profit ou la perte, enregistré jusqu'alors en capitaux propres est transféré en résultat.

2.4.10. Juste valeur des instruments financiers

Le Groupe applique la norme IFRS 7 relative aux instruments financiers évalués à la juste valeur dans le bilan. Les évaluations à la juste valeur sont détaillées par niveau selon la hiérarchie de juste valeur suivante :

- l'instrument est coté sur un marché actif : niveau 1 ;
- l'évaluation fait appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données observables, directement (prix) ou indirectement (dérivés du prix) : niveau 2 ;
- au moins une composante significative de la juste valeur s'appuie sur des données non observables : niveau 3.

La juste valeur des instruments financiers négociés sur des marchés actifs est basée sur les cotations au jour de clôture du bilan. Un marché est considéré comme actif si les cotations sont aisément et régulièrement disponibles auprès d'une bourse, de négociants, de courtiers, d'un évaluateur ou d'une agence de réglementation et que ces cotations sont basées sur des transactions régulières. Ces instruments sont classés en niveau 1.

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif (par exemple, les dérivés de gré à gré) est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. Ces différentes méthodes maximisent l'utilisation de données de marché observables, si disponibles, et se fondent peu sur les estimations propres du Groupe. Si tous les éléments requis au calcul de la juste valeur de l'instrument sont observables, cet instrument est classé en niveau 2.

Si un ou plusieurs des principaux éléments de calcul ne sont pas basés sur des données de marché observables, l'instrument est classé en niveau 3.

2.4.11. Stocks

Les stocks de matières premières et de matières consommables sont évalués à leur coût d'achat. Une provision pour dépréciation est constituée pour les références obsolètes ou excédentaires.

Les produits finis sont évalués à leur coût de production à l'exception de ceux qui, en phase de lancement de production, ont un coût de revient supérieur à leur prix de vente ainsi qu'aux produits obsolètes ou excédentaires. Une provision pour dépréciation ramène le stock de produits finis à sa valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente.

Les produits en cours ont été évalués selon les mêmes principes en fonction de leur avancement dans la fabrication.

2.4.12. Actifs destinés à être cédés

Les actifs non courants détenus en vue de leur vente (ou groupes destinés à être cédés) sont classés en « Actifs destinés à être cédés » lorsque leur valeur comptable sera recouverte principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Il peut s'agir d'une composante d'une entité, d'un groupe destiné à être cédé ou d'un actif non courant individuel.

Lors de la classification initiale comme destinés à être cédés, les actifs non courants et les groupes d'actifs destinés à être cédés sont comptabilisés au montant le plus faible entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente.

La présentation des activités en cours de cession est décrite en note 3.12.

2.4.13. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont essentiellement composés de dépôts à vue et de valeurs mobilières de placement à court terme, qui sont des titres ayant une échéance de 3 mois au plus à l'origine, qui ne présentent pas de risque significatif de taux et qui sont facilement convertibles.

Les placements dont l'échéance est supérieure à trois mois sans possibilité de sortie anticipée ainsi que les placements sous forme d'OPCVM de trésorerie qui ne répondent pas aux critères d'éligibilité au classement d'équivalent de trésorerie au regard de la norme IAS7, sont classés parmi les autres actifs financiers.

2.4.14. Capitaux propres

Instruments de capitaux propres et instruments composés

Le classement en capitaux propres dépend de l'analyse spécifique des caractéristiques de chaque instrument émis.

Programme d'Augmentation de Capital par Exercice d'Options

Le 19 janvier 2015, Soitec a mis en place un nouveau Programme d'Augmentation de Capital par Exercice d'options (PACEO) avec Société Générale, d'une durée maximum de 24 mois, reposant sur l'émission de bons d'émission d'actions qui obligent Société Générale, en tant que porteur unique, à y souscrire sur demande de SOITEC, à hauteur d'un nombre maximal de 22 000 000 bons d'émission de la société Soitec, sous réserve des éventuels ajustements requis pour la protection des titulaires des bons d'émission d'actions. Un premier tirage portant sur 6 000 000 d'actions a été réalisé en février 2015 pour un montant de 4,7 millions d'euros.

Frais de transactions sur capitaux propres

Les frais externes directement attribuables aux opérations de capital ou aux instruments de capitaux propres sont comptabilisés, nets d'impôt, en diminution des capitaux propres. Les autres frais sont portés en charges de l'exercice.

Actions propres

Les achats d'actions propres sont enregistrés en diminution des capitaux propres sur la base de leur coût d'acquisition. Lors de leur cession ou de leur utilisation, les gains et les pertes sont inscrits dans les réserves consolidées. Lorsque les actions propres sont utilisées comme mode de règlement dans le cadre d'une acquisition, la valeur retenue en comptabilité correspond au cours en vigueur à la date de la transaction.

Rémunérations en action

Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », les transactions réglées en instruments de capitaux propres sont évaluées à la date d'octroi. La juste valeur de ces instruments, déterminée par un expert externe, est calculée à l'aide du modèle binomial. Ce modèle de valorisation prend en compte le prix d'exercice et la durée de vie de l'option, le prix des actions sous-jacentes, la volatilité attendue du prix de l'action et le taux d'intérêt sans risque pour la durée de vie de l'option.

La valeur de ces options est comptabilisée en charges de personnel linéairement entre la date d'octroi et la date d'exercice avec comme contrepartie les capitaux propres, s'agissant tous de plans dénoués en actions.

S'agissant des actions gratuites, la juste valeur est également déterminée en fonction des caractéristiques du plan, des données de marché lors de l'attribution et d'une hypothèse de présence à l'issue de la période d'acquisition des droits. Si le plan ne spécifie pas de conditions d'acquisition, la charge est comptabilisée entièrement dès que le plan est accordé, sinon la charge est constatée sur la période d'acquisition en fonction de la réalisation des conditions.

2.4.15. Passifs financiers

Les passifs financiers sont classés en deux catégories et comprennent :

les emprunts au coût amorti ;

les passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le compte de résultat.

Passifs financiers comptabilisés au coût amorti

Les emprunts et autres passifs financiers (dont les dettes fournisseurs) sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les frais et primes d'émission et les primes de remboursement font partie du coût amorti des emprunts et dettes financières. Ils sont présentés en diminution ou en augmentation des emprunts, selon le cas, et ils sont amortis de manière actuarielle.

Passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat

Ils représentent les passifs détenus à des fins de transaction, c'est-à-dire les passifs qui répondent à une intention de réalisation à court terme. Ils sont évalués à la juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées par le compte de résultat.

2.4.16. Instruments financiers

Instruments dérivés de couverture

Le Groupe couvre son risque de change sur certaines de ses opérations libellées en dollar américain ainsi que son risque de taux par le biais d'instruments dérivés (ventes à terme, options et swaps). Ces instruments dérivés sont destinés uniquement à couvrir les risques de taux et de change sur des engagements fermes ou des transactions futures hautement probables.

2.4.17. Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle contractuelle ou implicite, résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière fiable, et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources représentative d'avantages économiques pour le Groupe. Les provisions font l'objet d'une actualisation lorsque l'impact de l'actualisation est significatif.

Une provision pour restructuration n'est comptabilisée que lorsqu'il y a une obligation implicite vis-à-vis de tiers, ayant pour origine une décision de la Direction matérialisée avant la date de clôture par l'existence d'un plan détaillé et formalisé et l'annonce de ce plan aux personnes concernées.

Les passifs éventuels correspondent à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas sous le contrôle de l'entité ou à des obligations actuelles pour lesquelles une sortie de ressources n'est pas probable. Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information en annexe.

2.4.18. Engagements de retraite et avantages similaires

Indemnités de départ en retraite et engagements similaires

La loi française prévoit le versement en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite. Cette indemnité est déterminée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise à l'âge de la retraite. Le Groupe a conclu une convention afin de compléter le montant légal des retraites.

Autres régimes de retraite

Le Groupe a décidé d'accorder à certains salariés du Groupe un régime complémentaire en sus du régime normal. Ce régime à prestations définies est géré par un organisme externe.

Aux Etats-Unis, Soitec USA Inc a mis en place un plan de retraite par capitalisation au titre de la section 401(k) du Code des impôts américain. Ce plan d'épargne, à cotisations définies, est exonéré d'impôt et couvre la majeure partie des salariés américains.

Les régimes à prestations définies font l'objet d'une évaluation actuarielle suivant la méthode des unités de crédit projetées qui intègre des hypothèses démographiques (évolution de salaires, âge de départ, rotation du personnel, taux de mortalité) et financières (taux d'actualisation financière et inflation). Les écarts actuariels résultant de la révision des hypothèses de calcul sont enregistrés en capitaux propres dans la rubrique « écarts actuariels sur les engagements de retraite et assimilés ».

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements sont constatés en charges de l'exercice auquel ils sont liés. Il n'existe aucun passif actuariel à ce titre.

2.4.19. Reconnaissance des produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont principalement constitués des ventes de produits. Ils sont complétés par les revenus de licences. Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe et que ces produits peuvent être évalués de façon fiable.

Les critères de reconnaissance du revenu varient en fonction de la nature des prestations assurées par le Groupe :

Les ventes de plaques de silicium sont enregistrées en résultat lorsque le transfert des risques et avantages est intervenu conformément aux incoterms précisés dans les contrats.

Les ventes de modules photovoltaïques pour lesquelles le Groupe n'assure pas l'installation sont enregistrées en résultat lorsque les modules ont été mis à disposition du client sur site.

Les ventes de systèmes photovoltaïques pour lesquelles :

- le Groupe n'assure pas l'installation sont enregistrées en résultat lorsque les systèmes complets, formés principalement par les modules, les trackers et les inverters ont été mis à disposition du client sur site,
- le Groupe assure l'installation sont enregistrées en résultat lorsque les modules, les trackers et les inverters ont été installés sur site et qu'ils sont prêts à être connectés au réseau du client.

Les revenus liés aux projets de conception et de construction de centrales solaires clé en main sont enregistrés en résultat selon la méthode de l'avancement en fonction des jalons généralement retenus par le Groupe pour ce type de contrats :

- fabrication des modules solaires sur le site de production,
- livraison des autres éléments de l'installation (trackers, inverters et autres éléments clés),
- arrivée des modules solaires sur le site de l'installation,
- installation des panneaux photovoltaïques prêts à être raccordés,
- finalisation de l'installation (connexion des modules entre eux et raccordement au système de production d'électricité).

Le revenu est enregistré en fonction du cumul des coûts déjà engagés par rapport à la meilleure estimation du coût total du projet.

Lorsque les installations de centrales solaires sont opérées par le Groupe, la vente d'électricité est enregistrée en résultat au fur et à mesure de sa production et de sa commercialisation.

Les revenus de licences sont enregistrés linéairement sur la période au cours de laquelle les droits sont concédés. Lorsque les accords de licence prévoient en plus des redevances, des paiements d'avance ou des facturations intermédiaires permettant de financer les développements mis en œuvre pour répondre aux besoins spécifiques d'un client, ceux-ci sont enregistrés en résultat sur la durée prévisionnelle de l'exploitation par le client de la technologie transférée.

Les revenus de construction d'équipements industriels sont comptabilisés en deux phases. A la date d'autorisation formelle du client de procéder à l'expédition de l'équipement suite aux validations techniques conduites par le client sur le site du Groupe, 90 % du chiffre d'affaires est comptabilisé en résultat. Le solde de 10 % est enregistré en produit constaté d'avance jusqu'à l'acceptation technique finale de l'équipement par le client. Ces contrats concernent la filiale du groupe Altatech, équipementier pour l'industrie du semi-conducteur, acquise par le Groupe au cours de l'exercice clos le 31 mars 2012. Les équipements sont construits sur la base de commandes passées par les clients, la construction dure en moyenne entre 2 et 4 mois.

2.4.20. Marge brute

La marge brute correspond à la différence entre les « produits des activités ordinaires » et le coût des ventes. Le « coût des ventes » intègre le coût des ressources concourant à la production des biens vendus (matières premières, consommables, frais de personnel, amortissements, énergie et fluides).

2.4.21. Frais commerciaux et de marketing

Les « frais commerciaux et de marketing » sont composés du coût des directions « ventes & développement commercial » et « marketing stratégique ». Ils sont composés principalement de frais de personnel, frais de salons, de consulting et de déplacement.

2.4.22. Frais de recherche et développement

Sont inscrits dans cette ligne les frais ne répondant pas aux critères définis dans la note « immobilisations incorporelles ». Ces frais sont nets des ventes de prototypes réalisées dans le cadre des activités de recherche et développement, du montant du crédit d'impôt recherche et des subventions inscrites au compte de résultat de la période.

Les subventions acquises, c'est-à-dire les subventions pour lesquelles les conventions de financement ont été signées et les autorisations administratives ont été obtenues sont enregistrées en minoration de l'amortissement des coûts de développement activés (si le projet répond aux critères d'IAS 38) ou en compte de résultat au prorata des coûts de recherche et développement comptabilisés dans la période sur les projets subventionnés. Les subventions sont facturées aux organismes concernés à la suite des revues de projet, selon les jalons prévus dans les conventions de subvention.

L'aide aux activités de recherche et développement peut également prendre la forme d'avances remboursables. Ces avances sont enregistrées en dette financière si les projets auxquels elles sont rattachées répondent aux critères d'activation des frais de recherche et développement ou si le remboursement de l'avance est probable. Si les critères ne sont pas remplis, le traitement des avances remboursables suit celui des subventions acquises (comptabilisation au prorata au compte de résultat en réduction des frais de recherche et développement).

2.4.23. Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs sont composés du coût des fonctions supports et minorés de la quote-part allouée aux coûts de production. Ces fonctions supports sont les suivantes : Direction Générale, finance, ressources humaines, juridique, communication, qualité et informatique.

2.4.24. Frais de lancement des projets de centrales solaires

Les frais de lancement des projets de centrales solaires sont principalement composés des frais de personnel et de fonctionnement des équipes en charge du développement et de la structuration du financement des projets, ainsi que des dépenses engagées pour la sélection des terrains et l'obtention des permis et des autorisations administratives.

2.4.25. Autres produits et charges opérationnels

Cette rubrique enregistre les effets des événements majeurs intervenus pendant la période comptable et de nature à fausser la lecture de la performance de l'activité récurrente de l'entreprise. Il s'agit de produits et charges en nombre limité, inhabituels, anormaux ou peu fréquents et de montants significatifs. Cette rubrique regroupe notamment les coûts de restructuration non récurrents, les charges de dépréciation sur actifs non courants et *goodwill*, et les frais d'acquisition de participations.

2.4.26. Résultat financier

Le résultat financier est composé du coût de l'endettement financier, des dividendes reçus des sociétés non consolidées, des variations de juste valeur des actifs financiers hors trésorerie et des dérivés non concernés par la comptabilité de couverture, des résultats de cession des actifs financiers hors trésorerie, des résultats d'actualisation et des résultats de change portant sur des éléments ne faisant pas partie de l'endettement financier net.

2.4.27. Impôt sur les bénéfices et impôts différés

L'impôt sur les bénéfices correspond au cumul des impôts exigibles des différentes sociétés du Groupe, corrigé de la fiscalité différée. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres. Il est alors également comptabilisé en capitaux propres.

Les impôts différés sont comptabilisés selon l'approche bilancielle. Le montant d'impôt ainsi déterminé est, le cas échéant, influencé par la variation de la créance ou de la dette que provoque le changement du taux d'impôt sur les sociétés d'une année sur l'autre (méthode du report variable).

Pour ses contrats de location-financement, le Groupe constate à l'origine un impôt différé sur le montant net des différences temporelles actives et passives résultant de la comptabilisation initiale du contrat de location-financement puis comptabilise les variations ultérieures en résultat.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé si les conditions suivantes sont réunies :

- l'entité dispose de différences temporelles taxables suffisantes auprès de la même autorité fiscale et de la même entité imposable ou du même groupe fiscal, qui engendreront des montants imposables sur lesquels les pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront s'imputer avant qu'ils n'expirent ;
- il est probable que l'entité dégagera des bénéfices imposables avant l'expiration des pertes fiscales ou des crédits d'impôt non utilisés ;
- les pertes fiscales non utilisées résultent de causes identifiables qui ne se reproduiront vraisemblablement pas ;
- les opportunités liées à la gestion fiscale de l'entité généreront un bénéfice imposable pendant l'exercice au cours duquel les pertes fiscales ou - les crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

Dans la mesure où la probabilité que l'entité disposera d'un bénéfice imposable sur lequel elle pourra imputer les pertes fiscales ou les crédits d'impôt non utilisés est jugée incertaine à court terme, l'actif d'impôt différé n'est pas comptabilisé.

2.4.28. Résultat par action

Le résultat par action est calculé sur le nombre moyen d'actions pondéré selon la date de création des actions dans l'exercice, déduction faite des actions propres. Le résultat par action dilué est calculé selon la méthode du rachat d'actions qui rajoute au dénominateur le nombre d'actions potentielles qui résulteraient des instruments dilutifs (options), déduction faite du nombre d'actions qui pourraient être rachetées au prix du marché avec les fonds recueillis de l'exercice des instruments concernés. Le nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat dilué prend en compte la moyenne pondérée des actions ordinaires en circulation durant la période, ajusté de l'effet des actions ordinaires potentielles qui proviendraient de l'exercice des options, bons de souscription d'action et autres instruments financiers potentiellement convertibles en actions ordinaires, lorsque leur impact est dilutif. Les instruments dilutifs ne sont pas pris en compte dans le calcul du résultat par action dilué lorsqu'ils conduiraient à réduire la perte par action calculée sur le nombre moyen d'actions en circulation.

2.4.29 Activités abandonnées

Une activité abandonnée est une composante dont l'entité s'est séparée ou qui est classée comme détenue en vue de la vente, et :

- qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte;
- fait partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou d'une région géographique principale et distincte; ou
- est une filiale acquise exclusivement en vue de la revente.

Le classement en tant qu'activité abandonnée survient à la première des éventualités suivantes : à la vente ou au moment où l'activité satisfait aux conditions pour être classée comme détenue en vue de la vente.

Le classement en activités abandonnées entraîne la présentation, sur une ligne distincte du compte de résultat, « résultat net des activités abandonnées ».

Dans le détail cette ligne se compose des éléments suivants :

- les produits générés par l'activité abandonnée ainsi que les charges directement attribuables à l'activité, nets d'impôts, pour l'ensemble de la période présentée ;
- les pertes de valeur éventuellement constatées lors de l'évaluation du groupe destiné à être cédé classé comme détenu à la vente selon IFRS 5 ;
- le résultat de cession lors de la décomptabilisation effective des actifs et passifs liés du groupe.

Les flux de trésorerie nets attribuables aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement des activités abandonnées doivent être présentés de manière distincte, soit directement dans le tableau de variation des flux de trésorerie, soit dans les notes annexes.

Une entité doit présenter les informations ci-dessus au titre des périodes antérieures présentées dans les états financiers (compte de résultat et tableau de flux de trésorerie).

La rupture des négociations avec ConcenSolar pour la cession de certains actifs de l'activité Energie Solaire, annoncée dans le communiqué de presse du 5 août 2015, a conduit Soitec à poursuivre son plan d'arrêt des activités de production et de recherche et développement à San Diego (Etats-Unis) et Freiburg (Allemagne) et la vente des actifs résiduels. Les critères de la norme IFRS 5 étant vérifiés, le résultat net des activités abandonnées est donc présenté sur une seule ligne « Résultat net des activités abandonnées » au niveau du résultat net. La quote-part du résultat mis en équivalence, concernant elle aussi des actifs du segment Energie Solaire destinés à être cédés, est également regroupée sur la ligne « Résultat net des activités abandonnées ».

Par ailleurs, dans le segment "autres activités", dans le domaine de l'éclairage, le Groupe a cédé en décembre 2015 sa filiale américaine de recherche et développement Soitec Phoenix Labs. Les actifs résiduels et le personnel affectés à cette activité ont été transférés en mars 2016 à une société nouvellement constituée et non consolidée. La vente de la filiale française Altatech, dans le domaine de la vente d'équipements, a été conclue le 29 mars 2016. Du fait de leur cession effective sur l'exercice, ces activités sont également traitées comme activités abandonnées : le résultat est présenté sur la ligne distincte « Résultat net des activités abandonnées » au niveau du résultat net, avec résultat de l'activité Energie Solaire.

Dans le bilan au 31 mars 2016, les provisions liées à la restructuration des activités Eclairage et Equipements ont été classées sur la ligne « passif des activités abandonnées ». Pour ces deux activités et à l'inverse du segment Energie Solaire, le bilan à l'ouverture, qui est détaillé dans l'analyse sectorielle en note 3.1, n'a pas fait l'objet d'un retraitement spécifique en actifs et passifs des activités abandonnées du fait de leur caractère non matériel.

2.5. Jugements et estimations significatives

La préparation des états financiers requiert de la part de la Direction du Groupe, des estimations et hypothèses qui affectent les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif ainsi que les informations fournies dans certaines notes de l'annexe à la date d'établissement de ces informations financières et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Les jugements et estimations et les hypothèses élaborés sur la base des informations disponibles à la date d'arrêt des comptes, portent en particulier sur les éléments suivants :

2.5.1. Dépréciations des actifs non courants et des goodwill

La nécessité de déprécier les actifs non courants et les goodwill est vérifiée une fois par an à la date de la clôture des comptes ou lorsqu'il y a une indication de perte de valeur. Une estimation de la valeur recouvrable est alors effectuée. Les goodwill sont rattachés aux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) ou groupes d'UGT tels que définis au paragraphe « dépréciation des actifs non courants » des « méthodes comptables significatives ». La valeur recouvrable des UGT est généralement estimée sur la base de la valeur d'utilité. La détermination de la valeur d'utilité est fondée sur un modèle d'actualisation de flux de trésorerie futurs attendus, hors incidence des restructurations non encore engagées ou des investissements futurs qui augmenteraient le périmètre de l'UGT testée. La détermination de la valeur d'utilité est sensible au taux d'actualisation, aux estimations de flux de trésorerie futurs, à l'horizon retenu dans le cadre de cette évaluation, ainsi qu'au taux de croissance à long terme utilisé.

A la clôture au 31 mars 2016, le Groupe n'a identifié aucun indice de perte de valeur pour les actifs non courants du secteur d'activité Electronique. Les actifs non courants du secteur Autres Activités ont été cédés au cours de l'exercice 2015-2016.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2014, la totalité des goodwill relatifs à l'activité Energie Solaire avait été dépréciée pour un montant de 19,3 millions d'euros. Les parts détenues dans la co-entreprise de production des éléments d'optique Reflexite avaient également fait l'objet d'une dépréciation pour un montant de 12,6 millions d'euros.

Du fait de la décision prise par le Groupe le 19 janvier 2015 de se désengager de ce secteur d'activité, les actifs de l'UGT correspondant à la production de modules photovoltaïques, ainsi que les actifs correspondant à des projets de centrales solaires, ont fait l'objet d'un tests de dépréciation en application d'IAS 36. Le cas échéant, la part résiduelle non dépréciée relative aux actifs destinés à être arrêtés/mis au rebut, a fait l'objet d'un amortissement accéléré sur leur durée d'utilité révisée, en application d'IAS 16. Au cas particulier, l'amortissement accéléré n'est pas significatif, la charge de dépréciation couvrant la majeure partie de la valeur comptable des actifs.

En application d'IFRS 5, les actifs de la division Energie Solaire dont la cession est envisagée ont été classés en « Actifs destinés à être cédés », immédiatement après avoir fait l'objet d'un test de dépréciation en application d'IAS 36. La valeur nette comptable de ces actifs a ainsi été ramenée au plus faible de leur valeur nette comptable ou de leur valeur probable de revenue nette des coûts de cession.

Par ailleurs, les dépenses nécessaires au désengagement complet de l'activité Energie solaire ont fait l'objet d'une estimation.

2.5.2. Valorisation des options liées aux plans de souscription d'actions accordés aux salariés

Le Groupe évalue le coût des transactions de paiement fondé sur des instruments de capitaux propres conclues avec des membres du personnel, par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres à la date à laquelle ils ont été attribués. L'estimation de la juste valeur requiert de recourir au modèle d'évaluation le plus approprié aux termes et modalités d'attribution. Cet exercice requiert également de retenir, à titre de facteurs d'évaluation du modèle, les hypothèses d'évaluation les plus appropriées en matière de durée de vie de l'option, de volatilité et de niveau de dividendes attendus.

2.5.3. Date de début de l'activation des frais liés aux projets de conception, construction et exploitation d'installations de centrales solaires

La capitalisation des frais liés aux projets de conception, construction et exploitation d'installations de centrales solaires intervient lorsque la probabilité de succès des projets est forte :

Existence d'un engagement d'achat de la part d'un tiers en vue de la cession ou d'un engagement de la part d'un producteur d'électricité en vue de son exploitation (« Contrat d'achat d'énergie électrique » ou « Power Purchase Agreement ») ;

Faisabilité technique et rentabilité financière du projet démontrées.

Tant que ces conditions ne sont pas remplies, le Groupe enregistre ces frais au compte de résultat dans la ligne « frais de lancement des projets de centrales solaires ». Ces frais sont principalement constitués de frais de personnel, de dépenses relatives à la sélection de terrains et à l'obtention des autorisations administratives nécessaires à leur exploitation. Lorsqu'un terrain est acquis dans le cadre d'un projet et que les conditions de capitalisation ne sont pas remplies, celui-ci est inscrit à l'actif du bilan pour le plus bas de son prix d'acquisition ou de sa juste valeur. Certains permis ou droits tels qu'une option de connexion au réseau électrique peuvent être capitalisés quand il existe un prix de marché permettant de justifier le montant inscrit à l'actif du bilan.

2.5.4. Dépréciation des stocks et des créances douteuses

Les stocks font l'objet d'estimations de façon à tenir compte des références obsolètes ou excédentaires et des valeurs de réalisation pour les produits finis. Des provisions sont constituées pour couvrir les risques de créances irrécouvrables.

2.5.5. Evaluation des provisions

Des provisions pour risques sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle, contractuelle ou implicite. Dans certains cas, l'estimation des risques nécessite un jugement de la part de la Direction.

2.5.6. Activation des impôts différés actifs

Le Groupe dispose d'impôts différés actifs significatifs liés notamment à des pertes reportables générées par certaines sociétés ou groupes de sociétés rentrant dans le périmètre de consolidation ainsi qu'à des différences temporaires fiscales. Le Groupe constate des actifs d'impôts différés uniquement lorsqu'il estime pouvoir générer des résultats fiscaux excédentaires régaliers dans chaque société ou groupe de sociétés concernées. La capacité du Groupe à générer des résultats bénéficiaires nécessite une appréciation de la part de la Direction.

3. Notes sur le bilan

3.1. Information sectorielle

Comme indiqué en note « Présentation de l'activité », le Groupe opérait jusqu'au 31 mars 2016 sur trois secteurs d'activité :

- la production et la commercialisation de substrats et de composants destinés à l'industrie microélectronique (Electronique),
- la mise au point des matériaux destinés à la fabrication de diodes électroluminescentes et la vente d'équipements (autres activités),
- la production et la commercialisation de modules photovoltaïques à concentration, la réalisation, la conception et la construction de projets photovoltaïques clés en main et l'exploitation d'installations photovoltaïques (segment Energie Solaire).

L'EBITDA présenté dans le tableau de l'analyse sectorielle représente la perte opérationnelle (EBIT) avant dépréciations, amortissements et éléments non monétaires liés au paiement fondé sur les actions et inclut dans le tableau ci-dessous la performance des activités abandonnées au sens d'IFRS 5. L'EBITDA est une mesure quantitative non IFRS utilisée pour mesurer la capacité de l'entreprise à générer de la trésorerie à partir de ses activités opérationnelles. Le Groupe pense que la présentation de cet indicateur est utile aux investisseurs et aux autres parties prenantes impliquées dans l'évaluation d'entreprises industrielles. L'EBITDA n'est pas défini par une norme IFRS et ne doit pas être considéré comme une alternative à tout autre indicateur financier.

L'information sectorielle se présente comme suit :

Répartition du compte de résultat consolidé :

(en milliers d'euros)	31 mars 2016*			Total
	Electronique	Autres activités	Energie solaire	
Ventes	233 194			233 194
Marge brute	62 233			62 233
Frais de recherche bruts	(43 059)			(43 059)
Ventes de prototypes et autres revenus	5 499			5 499
Subventions et avances remboursables	20 901			20 901
Frais de recherche nets	(16 658)			(16 658)
Frais commerciaux	(5 550)			(5 550)
Frais généraux et administratifs	(17 669)			(17 669)
Résultat opérationnel courant	22 356			22 356
Résultat net des activités abandonnées			-	-
Autres produits opérationnels	-			-
Autres charges opérationnelles	(29 372)			(29 372)
Autres produits et charges opérationnelles	(29 372)		-	(29 372)
EBIT	(7 016)			(7 016)
Amortissements	23 972			23 972
Dépréciation pour perte de valeur sur immobilisations et amortissements accélérés	20 882			20 882
Paiements fondés sur les actions	(227)			(227)
(Reprise) / Dépréciation pour perte de valeur des titres mis en équivalence	-			-
Dotations aux provisions nettes	(1 294)			(1 294)
Dotations aux provisions retraite	449			449
Résultat sur cession d'actif	(485)			(485)
EBITDA des activités abandonnées		(10 135)	(48 280)	(58 415)
EBITDA	36 281	(10 135)	(48 280)	(22 134)

* Dans le cadre de l'application de la norme IFRS 5, le compte de résultat consolidé a été retraité des activités du segment Energie Solaire et du segment Autres Activités, présentées en activités abandonnées.

SOITEC SA
Annexe des comptes consolidés
Exercice clos le 31 mars 2016

	31 mars 2016*			
	Electronique	Autres activités	Energie solaire	Total
(en milliers d'euros)				
Ventes	171 607			171 607
Marge brute	26 646			26 646
Frais de recherche bruts	(42 592)			(42 592)
Ventes de prototypes et autres revenus	5 340			5 340
Subventions et avances remboursables	12 271			12 271
Frais de recherche nets	(24 981)			(24 981)
Frais commerciaux	(5 678)			(5 678)
Frais généraux et administratifs	(18 863)			(18 863)
Frais de lancement de projets de centrales solaires				-
Résultat opérationnel courant	(22 876)			(22 876)
Résultat net des activités abandonnées				-
Autres produits opérationnels	2 344			2 344
Autres charges opérationnelles	(24 660)			(24 660)
Autres produits et charges opérationnelles	(22 316)	-	-	(22 316)
EBIT	(45 192)	-	-	(45 192)
Amortissements	32 555			32 555
Dépréciation pour perte de valeur sur immobilisations et amortissements accélérés	20 241			20 241
Paiements fondés sur les actions	133			133
(Reprise) / Dépréciation pour perte de valeur des titres mis en équivalence	-			-
Dotations aux provisions nettes	122			122
Dotations aux provisions retraite	476			476
Résultat sur cession d'actif	(3 321)			(3 321)
IFRIC 21	(532)			(532)
EBITDA des activités abandonnées		(7 372)	(65 043)	(72 415)
EBITDA	4 482	(7 372)	(65 043)	(67 933)

* Dans le cadre de l'application de la norme IFRS 5 « activités abandonnées », le compte de résultat consolidé a été retraité des activités du segment Energie Solaire et du segment Autres Activités, présentées en activités abandonnées.

SOITEC SA
Annexe des comptes consolidés
Exercice clos le 31 mars 2016

* La norme IFRIC 21 sur les taxes a été appliquée de façon rétrospective au 1er avril 2015. En conséquence, les données comparatives du 31 mars 2016 ont été retraitées. L'impact en résultat à 531 milliers d'euros, répartis entre le coût des ventes pour 425 milliers d'euros et les frais de recherche bruts pour 106 milliers d'euros.

Répartition du bilan :

(en milliers d'euros)	31 mars 2016			Total
	Electronique	Autres Activités	Energie Solaire	
Immobilisations incorporelles nettes	5 679			5 679
<i>Donc goodwill</i>				
Immobilisations corporelles nettes	120 636			120 636
Actifs financiers non courants	6 160		2 740	8 900
Titres mis en équivalence	-	-	-	-
Actifs non courants (1)	132 475		2 740	135 215
Stocks	30 910			30 910
Clients et comptes rattachés	40 436			40 436
Actifs financiers courants	1 066		378	1 444
Autres actifs courants	17 512			17 512
Actifs courants (2)	89 924		378	90 302
Fournisseurs et comptes rattachés	42 552			42 552
Autres dettes courantes et non courantes	54 273			54 273
Passifs courants et non courants (3)	96 825			96 825
Actifs destinés à être cédés et abandonnés (a)			25 603	25 603
Passifs destinés à être cédés et abandonnés (b)		1 320	15 064	16 384
Actifs nets destinés à être cédés et abandonnés * (4 = a - b)		(1 320)	10 539	9 219
Capitaux employés (1) + (2) - (3) + (4)	125 574	(1 320)	13 657	137 911

Dans le cadre de l'application de la norme IFRS 5 « activités destinées à la vente et abandonnées », le bilan consolidé a été retraité des activités du segment Energie Solaire, présentées en activités abandonnées.

Les actifs financiers courants et non courants ont été inclus dans la répartition du bilan sectoriel au 31 mars 2016 et 31 mars 2015.

Les actifs financiers non courants sur le segment solaire concernent un dépôt de garantie lié à l'emprunt obligataire en Afrique du Sud pour 2 740 milliers d'euros.

Les passifs destinés à être cédés et abandonnés de 1 320 milliers d'euros sur les autres activités concernent en majorité des charges de restructuration.

SOITEC SA
Annexe des comptes consolidés
Exercice clos le 31 mars 2016

(en milliers d'euros)	31 mars 2015*			Total
	Electronique	Autres activités	Energie Solaire	
Immobilisations incorporelles nettes	8 911	2 156		11 067
<i>Dont goodwill</i>				
Immobilisations corporelles nettes	156 437	300		156 737
Actifs financiers non courants	5 178	16		5 194
Titres mis en équivalence	-	-		-
Actifs non courants (1)	170 526	2 472		172 998
Stocks	25 908	2 150		28 058
Clients et comptes rattachés	39 730	2 380		42 110
Actifs financiers courants	533	450		983
Autres actifs courants	12 185	1 378		13 563
Actifs courants (2)	78 356	6 358		84 714
Fournisseurs et comptes rattachés	45 966	1 000		46 966
Autres dettes courantes et non courantes	58 972	3 388		62 360
Passifs courants et non courants (3)	104 938	4 388		109 326
Actifs destinés à être cédés et abandonnés (a)			83 644	83 644
Passifs destinés à être cédés et abandonnés (b)			(44 277)	(44 277)
Actifs nets destinés à être cédés et abandonnés * (4 = a - b)			39 367	39 367
Capitaux employés (1) + (2) - (3) + (4)	143 944	4 426		

* Les autres éléments du segment Energie Solaire ont été retraités du bilan du 31 mars 2015 et présentés en actifs et passifs destinés à être cédés et abandonnés.

* La norme IFRIC 21 sur les taxes a été appliquée de façon rétrospective au 1er avril 2015.

Répartition du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires par secteur et sous-secteur s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	31 mars 2016*	31 mars 2015
SOI 300mm	53 596	44 559
Small diameters	170 510	120 560
Specialty Electronics		2 259
Royalties	9 088	4 229
Total Electronique	233 194	171 607
Chiffre d'affaires total	233 194	171 607

* Dans le cadre de l'application de la norme IFRS 5, le chiffre d'affaires du segment Energie Solaire et celui du segment Autres Activités ont été reclassés en « Résultat des activités abandonnées ».

3.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes	Amortissements cumulés	Provisions pour dépréciations	Valeurs nettes
31 mars 2014	128 389	(58 645)	(44 128)	25 615
Goodwill – secteur Electronique	24 697	-	(24 697)	-
Goodwill – secteur Energie Solaire	19 266	-	(19 266)	-
Projets de développements capitalisés	3 710	(1 484)	-	2 226
Concessions, brevets et autres droits	22 211	(18 466)	-	3 745
Logiciels	55 450	(49 786)	(1 112)	4 552
Projets de centrales solaires	8 219	(491)	(7 728)	-
Autres immobilisations incorporelles	(321)	42	279	-
Immobilisations incorporelles en cours	575	-	(30)	545
31 mars 2015 - publié	133 808	(70 185)	(52 554)	11 068
Activités abandonnées - segment Energie Solaire	(41 706)	14 794	26 912	-
31 mars 2015 - retraité	92 102	(55 391)	(25 642)	11 068
Goodwill – secteur Electronique	13 295	-	(13 295)	-
Goodwill – secteur Energie Solaire	-	-	-	-
Projets de développements capitalisés	3 710	(1 855)	-	1 855
Concessions, brevets et autres droits	5 511	(4 438)	-	1 072
Logiciels	53 307	(50 905)	(303)	2 099
Immobilisations incorporelles en cours	683	-	(30)	653
31 mars 2016	76 506	(57 198)	(13 629)	5 678

Au 31 mars 2016, les projets de développement capitalisés d'un montant brut de 3 710 milliers d'euros sont relatifs à un projet de recherche mené dans le domaine des capteurs d'images qui a donné lieu à un accord de licence amorti sur la durée du contrat.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2016, le détail des variations des valeurs nettes par catégories d'immobilisations est le suivant :

(en milliers d'euros)	Goodwill	Projets de développement capitalisés	Concessions, brevets et autres droits	Logiciels	Projets de centrales solaires	Immobilisations incorporelles en cours	Total
31 mars 2014	-	2 596	6 549	9 736	5 987	745	25 615
Mises en service (valeur brute)	-	-	-	965	-	(965)	-
Acquisitions (valeur brute)	-	-	-	-	-	796	796
Variation de périmètre (valeur nette)	-	-	-	4	-	-	4
Ecart de conversion (valeur nette)	-	-	-	46	592	-	638
Amortissements (dotation de la période)	-	(371)	(2 801)	(4 954)	(13)	-	(8 140)
Dépréciation pour perte de valeur et amortissements accélérés	-	-	-	(1 231)	(6 566)	(30)	(7 827)
Cessions ou mises au rebut (valeur nette)	-	-	-	(18)	-	-	(18)
Actifs destinés à être cédés (valeur nette)	-	-	-	-	-	-	-
31 mars 2015	-	2 226	3 745	4 552	-	545	11 068
Mises en service (valeur brute)	-	-	-	643	-	(643)	-
Acquisitions (valeur brute)	-	-	-	-	-	751	751
Ecart de conversion (valeur nette)	-	-	-	(2)	-	-	(2)
Amortissements (dotation de la période)	-	(371)	(1 084)	(3 094)	-	-	(4 550)
Dépréciation pour perte de valeur et amortissements accélérés *	-	-	(1 588)	-	-	-	(1 588)
Cessions ou mises au rebut (valeur nette)	-	-	-	-	-	-	-
31 mars 2016	-	1 855	1 072	2 099	-	653	5 678

* Impact lié à la cession de la filiale Altatech (segment Autres Activités)

3.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	Valeurs	Amortissements	Provisions	Valeurs
	brutes	cumulés	pour dépréciations	nettes
31 mars 2014	817 245	(483 150)	(43 844)	290 251
Constructions*	291 551	(131 880)	(18 046)	141 625
Constructions destinées à être cédées	(26 036)	565	-	(25 471)
Constructions*	265 514	(131 315)	(18 046)	116 154
Matériels et outillages*	554 878	(414 772)	(103 946)	36 160
Projets de centrales solaires	19 839	(6 836)	(9 103)	3 900
Projets de centrales solaires destinées à être cédées	(6 289)	2 888	1 100	(2 300)
Projets de centrales solaires	13 550	(3 948)	(8 003)	1 600
Autres immobilisations corporelles*	23 520	(16 842)	(5 489)	1 189
Immobilisations corporelles en cours	6 384	-	(3 152)	3 232
31 mars 2015 - publié	863 847	(566 876)	(138 636)	158 336
Activités abandonnées - segment Energie Solaire	(162 860)	63 086	98 174	(1 600)
31 mars 2015 - retraité	700 988	(503 790)	(40 462)	156 736
Constructions*	240 444	(157 478)	(48)	82 918
Matériels et outillages*	416 370	(360 899)	(23 633)	31 838
Autres immobilisations corporelles*	12 703	(12 028)	(10)	665
Immobilisations corporelles en cours	7 809	-	(2 588)	5 221
31 mars 2016	677 326	(530 405)	(26 279)	120 642

*Dont immobilisations financées par location-financement :

(en milliers d'euros)	Valeurs	Amortissements	Provisions	Valeurs
	brutes	cumulés	pour dépréciations	nettes
31 mars 2014	64 782	(47 591)	-	17 191
Constructions	3 639	(993)	-	2 646
Matériels et outillages	28 236	(13 395)	(3 645)	11 196
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
31 mars 2015	31 918	(14 419)	(3 645)	13 854
Constructions	3 439	(1 055)	-	2 384
Matériels et outillages	66 883	(45 798)	(7 380)	13 705
Autres immobilisations corporelles	44	(36)	-	8
31 mars 2016	70 366	(46 889)	(7 380)	16 097

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2016, le détail des variations des valeurs nettes par catégorie d'immobilisations est le suivant :

(en milliers d'euros)	Constructions	Matériels et outillages	Centrales solaires	Autres	Immobilisations corporelles en cours	Total
31 mars 2014	148 082	112 717	9 441	7 415	12 593	290 251
Mises en service (valeur brute)	711	13 991	-	369	(15 072)	-
Reclassements entre catégories d'immobilisations	(89)	68	-	-	20	-
Reclassements provenant de stocks	-	-	255	-	-	255
Acquisitions (valeur brute)	-	-	6	-	6 036	6 042
Variation du périmètre * (valeur nette)	16	10 207	-	94	-	10 317
Ecart de conversion (valeur nette)	20 999	6 378	783	315	179	28 656
Amortissements (dotation de la période)	(12 079)	(23 356)	(434)	(1 941)	-	(37 810)
Dépréciation pour perte de valeur et amortissements accélérés	(16 016)	(81 471)	(6 152)	(5 063)	98	(108 604)
Cessions ou mises au rebut (valeur nette)	-	(2 375)	-	-	(624)	(2 999)
Actifs destinés à être cédés	(25 471)	-	(2 300)	-	-	(27 771)
31 mars 2015 - publié	116 153	36 160	1 600	1 189	3 232	158 336
Activités abandonnées - segment Energie Solaire **			(1 600)			(1 600)
31 mars 2015 - retraité	116 153	36 160	0	1 189	3 232	156 736
Mises en service (valeur brute)	290	5 171	-	237	(5 698)	-
Reclassements entre catégories d'immobilisations	(203)	203	-	-	-	-
Acquisitions (valeur brute)	-	-	-	-	7 689	7 689
Variation du périmètre * (valeur nette)	-	(1 379)	-	(49)	-	(1 428)
Ecart de conversion (valeur nette)	(2 677)	(45)	-	-	-	(2 722)
Amortissements (dotation de la période)	(10 476)	(9 684)	-	(698)	-	(20 858)
Dépréciation pour perte de valeur et amortissements accélérés***	(20 169)	(511)	-	(19)	(3)	(20 702)
Cessions ou mises au rebut (valeur nette)	-	1 923	-	5	-	1 928
Actifs destinés à être cédés	-	-	-	-	-	-
31 mars 2016	82 918	31 838	0	665	5 221	120 642

* Impact de la cession de la filiale Soitec Phoenix Labs au cours de l'exercice 2015-2016 (au cours de l'exercice 2014-2015, prise de contrôle de la société Reflexite-Soitec Optical Technology)

** Au 31 mars 2016, les actifs du segment Energie Solaire sont classés en activités abandonnées conformément à la norme IFRS 5. Pour permettre la comparaison, le montant de ces actifs reclassés en activités abandonnées s'élevait à 1 600 milliers d'euros au 31 mars 2015.

*** Ces montants sont des provisions pour pertes de valeurs comptabilisées au compte de résultat en autres produits et charges opérationnels (voir note 4.4).

3.4. Valeur des actifs non courants

Test de dépréciation pour perte de valeur

Electronique

Le bâtiment industriel de Singapour a été construit en vue d'accroître la capacité de production de plaques de 300 mm. En raison de la baisse de la demande, la production de plaques de 300 mm a été concentrée sur le site de Bernin en septembre 2013 et la salle blanche de Singapour a été mise en sommeil. En décembre 2014, pour faire face à ses besoins de trésorerie, la Société avait envisagé la vente du bâtiment et mandaté un intermédiaire en vue d'identifier des acquéreurs. Au cours de l'année écoulée, le Groupe n'a reçu aucune offre ferme, ce qui l'a conduit à identifier un indice de perte de valeur et à réaliser un test de dépréciation pour la clôture au 31 décembre 2015. Conformément à la norme IAS 36, la Société a fait actualiser l'évaluation de la valeur de marché de l'actif, et a parallèlement déterminé sa valeur d'utilité sur la base de son plan d'affaires qui confirme le besoin à moyen terme d'une extension de capacité pour la production de plaques de 300 mm. Le test a amené le Groupe à constater une dépréciation pour perte de valeur d'un montant de 20,1 millions d'euros dans les comptes au 31 décembre 2015. La valorisation de l'actif n'a pas été actualisée dans les comptes au 31 mars 2016 en l'absence de changement d'évaluation.

Autres activités

Le Groupe a cédé sa filiale Altatech le 29 mars 2016. Dans les comptes au 31 décembre 2015, sur la base du prix de cession envisagé, une charge avait été comptabilisée sur les actifs incorporels et corporels pour un montant de 2 millions d'euros. Un complément de provision avait été également comptabilisé pour 0,2 million d'euros en provisions courantes. De ce fait, la réalisation de la cession en mars ne s'est traduite par aucun impact supplémentaire sur le compte de résultat.

3.5. Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	31 mars 2016	31 mars 2015
Titres mis en équivalence*	-	-
Actifs financiers - Participations détenues	7 067	7 180
Dépôts et cautionnements	8 822	-
Liquidités soumises à restriction	133	231
Valeur brute	16 023	7 412
Actifs financiers - Participations détenues	(1 040)	(1 672)
Autres actifs financiers	(6082)	-
Provision pour dépréciation	(7 122)	(1 672)
Valeur nette des actifs financiers non courants	8 900	5 740

* Les titres de la société hébergeant la centrale solaire de Touwsvier sont classés en « Actifs destinés à être cédés » au 31 mars 2016 (voir note 3.12).

Les dépôts et cautionnements concernent principalement un dépôt de garantie lié à l'emprunt obligataire en Afrique du Sud pour 2 740 milliers d'euros de valeur nette classé en actifs destinés à la vente au 31 mars 2015 et reclassé en actif au titre des activités poursuivies du fait du délai de remboursement incertain de cet actif et de son indépendance vis-à-vis des actifs liés à la centrale de Touwsvier classés en actifs destinés à la vente.

Le détail du poste "Actifs financiers - Participations détenues" est le suivant :

(en milliers d'euros)	31 mars 2016			31 mars 2015		
	Valeur brute	Provisions	% détenu	Valeur brute	Provisions	% détenu
Cissoïd	340	(340)	3,09 %	340	(340)	3,09 %
Exagan	606	-	15,00 %	6	-	15,00 %
Medgrid	-	-	-	600	(600)	6,66 %
Singui*	4 441	-	3,89 %	4 441	-	3,89 %
Ceotis **	281	-	30,00 %	-	-	-
Technocom	1 400	(700)	8,00 %	875	(144)	8,00 %
Suncoufim ***	-	-	-	918	(588)	19,99 %
Total des actifs financiers - Participations détenues	7 067	(1040)		7 180	(1 672)	

* La prise de participation dans la société chinoise Singui pour un montant de 4 441 milliers d'euros a été réalisée dans le cadre d'un partenariat destiné au développement de la capacité de production de plaques SOI de 200 mm. Aucune perte de valeur n'a été identifiée au 31 mars 2016.

** Ceotis est une société hébergeant l'ancienne activité Eclairage, créée en mars 2016, et dont le Groupe ne détient pas le contrôle

***Participation détenue par la filiale Soitec Solar GmbH et classée dans les actifs destinés à être cédés

3.6. Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	31 mars 2016	31 mars 2015
Créances fiscales	24 219	28 000
Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations	35	637
Dépôts et cautionnements	438	766
Valeur brute	24 692	29 403
Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations	-	(441)
Provisions pour dépréciations	-	(441)
Valeur nette des autres actifs non courants	24 692	28 961

SOITEC SA
Annexe des comptes consolidés
Exercice clos le 31 mars 2016

La créance fiscale de 24 219 milliers d'euros au 31 mars 2016 correspond :

- à la part non courante du crédit impôt recherche au titre des années civiles 2013, 2015 et du 1^{er} trimestre 2016, pour 21 167 milliers d'euros (25 926 milliers d'euros au 31 mars 2015). Le crédit impôt recherche au titre de l'année 2014 a bénéficié d'un remboursement exceptionnel en avril 2015;
- à la part non courante du crédit impôt compétitivité emploi au titre des années civiles 2013, 2014 et 2015 et 1^{er} trimestre 2016, pour 3 052 milliers d'euros (2 106 milliers d'euros au 31 mars 2015).

Le montant total de la créance de crédit d'impôt recherche (part courante et part non courante) est de 29 709 milliers d'euros (32 159 milliers d'euros au 31 mars 2015).

3.7. Stocks

Les stocks s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	31 mars 2016 *	31 mars 2015 retraité *	31 mars 2015 publié
Matières premières	22 817	21 894	35 290
En-cours de production	5 974	7 894	7 659
Produits finis	10 629	8 894	18 103
Valeur brute	39 420	38 682	61 058
Provisions pour dépréciations - activités poursuivies	(8 510)	(10 621)	(27 984)
Provision des stocks	(8 510)	(10 621)	(27 984)
Valeur nette stocks - activités poursuivies	30 910	28 060	33 073
Valeur nette stocks - activités abandonnées Energie Solaire	-	5 013	-
Valeur nette des stocks	30 910	33 073	33 073

* Dans le cadre de l'application d'IFRS 5 les actifs et passifs des activités abandonnées ont été retraités du bilan au 31 mars 2016. Afin d'analyser le BFR à périmètre comparable, le 31 mars 2015 est présenté également retraité des activités abandonnées du segment Energie Solaire.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2016, la valeur des stocks diminue de -2 163 milliers d'euros pour s'établir à 30 910 milliers d'euros. Ils concernent en intégralité l'activité électronique.

Les stocks des activités solaires et des Autres Activités, présentés en activités abandonnées ont été intégralement dépréciés au 31 mars 2016.

3.8. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	31 mars 2016 *	31 mars 2015 retraité *	31 mars 2015 publié
Créances clients : valeur brute	40 838	42 383	49 015
Provisions pour dépréciations	(402)	(209)	(5 203)
Valeur nette des créances clients	40 436	42 174	43 812

* Dans le cadre de l'application d'IFRS 5 les actifs et passifs des activités abandonnées ont été retraités du bilan au 31 mars 2016. Afin d'analyser le BFR à périmètre comparable, le 31 mars 2015 est présenté également retraité des activités abandonnées du segment Energie Solaire.

La variation des dotations aux provisions sur créances clients s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	31 mars 2016	31 mars 2015 retraité	31 mars 2015 publié
Provision pour dépréciation à l'ouverture	(209)	-	(2 992)
Dotation de l'exercice**	(323)	(209)	(2 212)
Reprises utilisées : perte sur créance irrécouvrable	-	-	19
Reprises non utilisées	-	-	-
Ecart de conversion	10	-	(18)
Reclassement	120	-	-
Provision pour dépréciation à la clôture	(402)	(209)	(5 203)

*Dans le cadre de l'application d'IFRS 5 les actifs et passifs des activités abandonnées ont été retraités du bilan au 31 mars 2016. Afin d'analyser le BFR à périmètre comparable, le 31 mars 2015 est présenté également retraité des activités abandonnées du segment Energie Solaire.

**Au 31 mars 2015, la dotation de 2 212 milliers d'euros concerne principalement la division Energie Solaire : et notamment des créances relatives à des ventes de systèmes photovoltaïques en Arabie Saoudite (1 068 milliers d'euros) et en Chine (730 milliers d'euros).

Au 31 mars 2016, l'échéancier des créances est résumé ci-après :

(en milliers d'euros)	Total des créances clients	Non échues et non dépréciées	Echues depuis moins de 30 jours	Echues depuis 30 à 60 jours	Echues depuis 60 à 90 jours	Echues depuis 90 à 120 jours	Echues depuis plus de 120 jours
Valeur brute	40 838	34 348	5 172	402	176	265	475
Provision pour dépréciation	(402)	-	(21)	-	(16)	(59)	(307)
Valeur nette 31 mars 2016	40 436	34 348	5 151	402	160	206	169
Valeur brute - Retraitée	42 383	41 042	884	246	62	2	147
Provision pour dépréciation - Retraitée	(209)	-	-	(82)	(15)	-	(112)
31 mars 2015 - valeur nette - Retraitée	42 174	41 042	884	164	47	2	34
Valeur brute - Activités abandonnées	6 631	1 356	-	17	43	-	5 215
Provision pour dépréciation - Activités abandonnées	(4 994)	-	-	-	(40)	-	(4 954)
31 mars 2015 - valeur nette - Activités abandonnées	1 638	1 356	-	17	3	-	262
Valeur brute - Publiée	49 015	42 399	884	263	105	2	5 362
Provision pour dépréciation - Publiée	(5 203)	-	-	(82)	(55)	-	(5 066)
31 mars 2015 - valeur nette - Publiée	43 812	42 399	884	181	50	2	296

*Dans le cadre de l'application d'IFRS 5 les actifs et passifs des activités abandonnées ont été retraités du bilan au 31 mars 2016. Afin d'analyser le BFR à périmètre comparable, le 31 mars 2015 est présenté également retraité des activités abandonnées du segment Energie Solaire.

3.9. Autres actifs courants

Les autres actifs courants s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	31 mars 2016	31 mars 2015 retraité*	31 mars 2015 publié
Créances fiscales et sociales**	10 630	8 846	9 318
Créances sur cessions d'actifs	13	-	-
Charges constatées d'avance	961	1 008	1 243
Subventions à recevoir***	4 760	1 382	1 382
Avances et acomptes versés sur commandes	614	650	3 730
Dépôts et cautionnements	65	91	3 298
Autres	465	1 595	1 596
Valeur brute	17 508	13 572	20 565
Dépôts et cautionnements	-	-	(1 669)
Autres	-	-	(2)
Provisions pour dépréciations	-	-	(1 671)
Valeur nette des autres actifs courants	17 508	13 572	18 894

*Dans le cadre de l'application d'IFRS 5 les actifs et passifs des activités abandonnées ont été retraités du bilan au 31 mars 2016. Afin d'analyser le BFR à périmètre comparable, le 31 mars 2015 est présenté également retraité des activités abandonnées du segment Energie Solaire.

** Au 31 mars 2015, les créances fiscales et sociales intègrent un crédit impôt recherche d'un montant de 6 264 milliers d'euros, au titre de l'année civile 2011.

*** Les subventions d'exploitation à recevoir s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	31 mars 2016	31 mars 2015 retraité	31 mars 2015 publié
Subventions d'exploitation à recevoir à l'ouverture	1 382	2 563	2 738
Perçues dans l'année	(6 252)	(5 767)	(6 878)
Comptabilisées au résultat	9 630	4 586	5 522
Subventions d'exploitation à recevoir à la clôture	4 760	1 382	1 382

*Dans le cadre de l'application d'IFRS 5 les actifs et passifs des activités abandonnées ont été retraités du bilan au 31 mars 2016. Afin d'analyser le BFR à périmètre comparable, le 31 mars 2015 est présenté également retraité des activités abandonnées du segment Energie Solaire.

Conformément à la norme IAS 20, les aides à la recherche et développement acquises sont enregistrées en subventions à recevoir lorsque les conventions de financement ont été signées et que les autorisations administratives ont été obtenues. Elles sont inscrites au compte de résultat au prorata des frais de recherche et développement comptabilisés dans la période et éligibles aux projets subventionnés, après avoir vérifié que les conditions d'octroi étaient respectées. Les subventions sont facturées et encaissées selon les jalons prévus dans les conventions.

3.10. Actifs financiers courants

Les actifs financiers courants s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	31 mars 2016 *	31 mars 2015 retraités *	31 mars 2015 public
Prêts	447	233	233
Intérêts courus	33	23	23
Charges constatées d'avance	-	26	179
Liquidités soumises à restrictions	1 000	1 434	1 609
Valeur brute	1 479	1 716	2 044
Prêts	(34)	(233)	(233)
Liquidités soumises à restrictions	-	(500)	(500)
Provisions pour dépréciations	(34)	(733)	(733)
Valeur nette des actifs financiers courants	1 444	983	1 311

*Dans le cadre de l'application d'IFRS 5 les actifs et passifs des activités abandonnées ont été retraités du bilan au 31 mars 2016. Afin d'analyser le BFR à périmètre comparable, le 31 mars 2015 est présenté également retraité.

3.11. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	31 mars 2016	31 mars 2015
Trésorerie	49 068	22 911
Equivalents de trésorerie	-	-
Valeur totale de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	49 068	22 911

Les disponibilités détenues en banque sont essentiellement libellées en dollars américain (25% du total) et en euros (73% du total).

La trésorerie est composée de comptes rémunérés.

Afin de déterminer si un placement est éligible au classement d'équivalents de trésorerie, le Groupe se conforme au communiqué de l'AMF du 3 mai 2011 relatif au classement des OPCVM de trésorerie en équivalents de trésorerie en conformité avec la norme IAS 7.

3.12. Actifs et passifs destinés à être cédés et abandonnés

(en milliers d'euros)	Actifs et passifs destinés à être cédés		Actifs et passifs des activités abandonnées	
	31-mars-16	31-mars-15	31-mars-16	31 mars 2015*
Immobilisations corporelles	-	25 471	-	-
Projets de centrales solaires	-	2 300	304	1 600
Sociétés mises en équivalence	8 060	10 838	-	-
Actifs financiers non courant	13 993	-	440	561
Autres actifs non courants	-	618	254	269
Actifs non courants	22 054	39 227	998	2 430
Stocks	-	-	-	5 013
Clients et comptes rattachés	-	9 013	1 993	1 638
Autres actifs courants	-	382	679	5 323
Actifs financiers courants	-	20 813	132	328
Actifs courants	-	30 208	2 804	12 302
Actif total (1)	22 054	69 435	3 802	14 731
Dettes financières à long terme	-	16 730	-	1 947
Provisions et autres passifs non courants	-	-	1 774	2 055
Passifs non courants	-	16 730	-	4 002
Dettes financières à court terme	-	-	96	2 755
Fournisseurs et comptes rattachés	-	114	589	5 199
Provisions et autres dettes courantes	-	7	14 024	37 014
Passifs courants	-	121	16 483	44 968
Passif total (2)	-	16 852	16 483	48 970
Actif net (1) - (2)	22 054	52 584	(12 681)	(34 239)

* Au 31 mars 2016, les actifs et passifs du segment Energie Solaire et du segment Autres activités sont classés en activités abandonnées conformément à IFRS5. Pour faciliter la comparaison à l'exercice précédent, il est présenté au 31 mars 2015 un comparatif où sont reclassés les actifs et passifs du segment Energie Solaire en activités abandonnées. Les actifs et passifs du segment Autres Activités, moins significatifs sur l'exercice 2014-2015, ne sont pas inclus.

Concernant les actifs et passifs destinés à être cédés au 31 mars 2015, le Groupe a réalisé les opérations suivantes au cours de l'exercice 2015-2016. :

- Cession du bâtiment de San Diego, inscrit au 31 mars 2015 en immobilisations corporelles destinées à être cédées, pour 25 471 milliers d'euros et remboursement de la dette financière liée au refinancement de ce bâtiment (inscrit en dette financière au 31 mars 2015 pour 16 730 milliers d'euros).
- Remboursement du prêt Reflexite pour 2,3 millions d'euros.
- Vente des centrales solaires de CPV Rians en France et de Poggio Santa Lucia en Italie, classées en projets de centrales solaires, pour 2 300 milliers d'euros au 31 mars 2015. Les autres centrales solaires sont classées en activité abandonnées pour un montant de 304 milliers d'euros.
- Vente des centrales CPV Thémis en France et Monte Bellone en Italie.
- Vente de deux sociétés projet aux Etats-Unis (Rugged and LanEast) et fusion de quatre sociétés projet (LanWest, Los Robles, Tierra del Sol et Tierra del Sol II) dans Soitec Solar Development.
- Concernant les actifs liés à la centrale solaire de Touwsrivier en Afrique du Sud le Groupe considère que le critère de la vente hautement probable dans un délai de 12 mois selon IFRS 5 est rempli sur la période présentée. Ces éléments sont classés en actifs destinés à la vente :
 - o Titres mis en équivalence pour CPV Power Plant n°1 Ltd (« Touwsrivier ») détenue à 20 % et sa filiale CPV Bond (8 060 milliers d'euros au 31 mars 2016 contre 10 838 milliers d'euros au 31 mars 2015).
 - o Financement (principal et intérêts) consenti à l'un des actionnaires de la centrale de Touwsrivier pour 13 993 milliers d'euros (classés au 31 mars 2015 en créance financière courante pour 10 708 milliers d'euros et en créance commerciale pour 8 947 milliers d'euros).

SOITEC SA
Annexe des comptes consolidés
Exercice clos le 31 mars 2016

Concernant les actifs et passifs classés en activités abandonnées,

- Le poste projets de centrales solaires concerne la centrale de Newberry aux Etats-Unis pour 304 milliers d'euros (322 milliers d'euros au 31 mars 2015). Au cours du premier semestre de l'exercice, le Groupe a vendu le terrain de Sorrel aux Etats Unis, inscrit dans les comptes du 31 mars 2015 pour 1 278 milliers d'euros.
- Le poste Actifs financiers non courant concerne les titres de participations détenus dans la filiale non consolidée de Suncontim pour 331 milliers d'euros, et des liquidités soumises à restriction pour 110 milliers d'euros au 31 mars 2016, contre respectivement 331 milliers d'euros et 231 milliers d'euros au 31 mars 2015.
- Le poste dettes financières à long terme et à court terme concerne la dette liée au rachat des titres Reflexite, dette remboursée sur l'exercice 2015-2016.
- Le poste provisions et autres dettes courantes est principalement constitué des provisions pour restructuration: 1.3 millions d'euros sont relatifs au segment "Autres Activités" et 14.5 millions sont relatifs au segment Energie Solaire. Les provisions pour restructuration sont détaillées dans la note 3.16.

3.13.Capital émis et réserves

3.13.1.Capital social et primes d'émission

Au 31 mars 2016, le nombre d'actions de la Société en circulation s'élève à 231 324 184. Il s'agit d'actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,10 euro par action.

(en nombre d'actions)	31 mars 2016	31 mars 2015
Actions ordinaires au nominal de 0,10 euro	231 324 184	231 188 426

Au cours de l'exercice 2015-2016 le capital social a été augmenté de 14 milliers d'euros pour atteindre 23 132 milliers d'euros à fin mars 2016 comme détaillé dans le tableau ci-dessous :

Date	Nature de l'opération	Actions ordinaires émises et entièrement libérées (en nombre d'actions)	Capital social	Primes d'émission
		Augmentation (diminution) en milliers d'euros		
31 mars 2014		172 580 795	17 258	704 158
5 juin 2014	Acquisition d'actions gratuites	561 695	56	-
12 juin 2014	Emission d'actions suite à la conversion d'Océanes	150	-	1
22 juillet 2014	Emission d'actions	51 942 792	5 194	77 914
3 février 2015	Emissions d'actions	6 000 000	600	4 622
10 mars 2015	Acquisition d'actions gratuites	99 200	10	-
10 mars 2015	Emission d'actions suite à la conversion d'Océanes	3 794	-	30
	Frais d'augmentation de capital imputés en prime d'émission	-	-	(4 666)
31 mars 2015		231 188 426	23 119	782 058
28 avril 2015		114 894	11	
18 décembre 2015		20 864	3	
	Frais d'augmentation de capital imputés en prime d'émission			(942)
	Opération ABSAARS			(675)
31 mars 2016		231 324 184	23 132	780 442

En nombre d'actions émises, la synthèse des mouvements sur le capital sur l'exercice clos le 31 mars 2016 est la suivante :

Opération	Nombre d'actions émises
Exercice d'options	-
Emission d'ABSAAR	-
Emission d'actions	-
Acquisition d'actions gratuites	135 758
Conversions d'Océanes	-
Total	135 758

3.13.2. Actions propres

Au 31 mars 2016, la Société a en portefeuille 111 451 actions propres.

	31 mars 2016	31 mars 2015
Nombre d'actions propres	111 451	111 451
Valeur brute (en milliers d'euros)	475	475
Plus-value (moins-value) latente (en milliers d'euros)	(411)	(377)

La valeur brute de ces actions propres ainsi que les résultats de cession sont enregistrés en diminution des capitaux propres.

3.13.3. Autres réserves

(en milliers d'euros)	Ecart de réévaluation	Ecart actuariel sur engagement de retraite	Résultat de cession sur titres auto détenus	Autres variation	Ecart de conversion	T
31 mars 2014	705	(1 625)	1 023	(241)	3 215	3 0
Variation de l'année	-	353	-	-	(20 700)	(20 34
31 mars 2015	705	(1 272)	1 023	(241)	(17 485)	(17 27
Variation de l'année	-	174	-	(15 907)	39 132	23 34
31 mars 2016	705	(1 098)	1 023	(16 148)	21 647	6 14

La variation des écarts de conversion de 39 132 milliers d'euros correspond à hauteur de 30 433 milliers d'euros au recyclage des écarts de conversion sur activités abandonnées au résultat financier de la période, effectué sur l'exercice.

Par ailleurs, l'écart actuariel sur engagement de retraite est enregistré en autres réserves, en contrepartie de la provision pour indemnités de départ à la retraite.

La variation de la colonne "autre variation" correspond à un impact de la TUP Soitec Specialty Electronics (reclassification entre "Réserves et Report à nouveau" et "autres réserves").

3.13.4. Dividendes

Compte tenu de la perte de l'exercice précédent, le Conseil d'administration proposera à l'assemblée générale des actionnaires du 25 juillet 2016 de porter la perte en report à nouveau et de ne pas distribuer de dividendes.

3.14. Paiement en actions

3.14.1. Incidence sur le compte de résultat consolidé des rémunérations payées en actions

Le montant comptabilisé dans le compte de résultat pour l'exercice clos le 31 mars 2016 est un produit de 245 milliers d'euros (charge de 142 milliers d'euros pour l'exercice clos le 31 mars 2015). Ces montants ont été retraités de la partie concernant les activités abandonnées (charge de 23 milliers d'euros pour l'exercice clos le 31 mars 2016 et de 325 milliers d'euros pour l'exercice clos le 31 mars 2015).

SOITEC SA
Annexe des comptes consolidés
Exercice clos le 31 mars 2016

3.14.2. Informations relatives aux mouvements sur les plans d'options

Il n'y a pas eu de nouveaux plans sur l'exercice.

Le tableau ci-dessous récapitule l'information relative aux mouvements et aux prix d'exercice moyens pondérés par action des options de souscription d'actions :

(en nombre)	Actions (en nombre)	Prix d'exercice moyen pondéré par action (en euros)	Fourchette de prix (en euros)
31 mars 2014	922 760	12,39	3,71 - 17,81
Après augmentation de capital de juillet 2014*	985 460	11,39	3,42 - 16,41
Attribuées	-	-	-
Exercées	-	-	-
Annulées	(63 860)	3,64	3,42 - 3,86
31 mars 2015	921 600	11,93	6,20 - 16,41
Attribuées	-	-	-
Exercées	-	-	-
Annulées	(620 800)	10,29	6,20 - 16,41
31 mars 2016	300 800	15,30	15,11 - 16,41

* Conformément aux dispositions de l'article L.225-181 du Code de commerce, et en conséquence de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription réalisée par la Société au cours de l'exercice, la Société a pris les mesures nécessaires à la protection des intérêts des bénéficiaires des options dans les conditions prévues à l'article L.228-99 du Code de commerce, en procédant à un ajustement des conditions de souscription aux actions de la Société.

3.14.3. Paiements fondés sur les actions

Le tableau ci-après indique dans quelle mesure les autorisations adoptées par les assemblées générales des 1er juillet 2005, 24 juin 2011 et 2 juillet 2013 relatives aux options de souscription d'action et aux attributions d'actions gratuites ont été mises en œuvre préalablement à l'ouverture de l'exercice clos le 31 mars 2016. Il précise également l'état d'utilisation des autorisations antérieures.

3.14.4. Plans d'options en cours (postérieurs au 7 novembre 2002)

Date d'assemblée	01/07/05	01/07/05
Date du Conseil d'Administration	06/07/06	26/10/06
Nombre d'actions	89 600	256 000
- Dont nombre d'actions pour les mandataires sociaux	-	-
- Dont nombre d'actions pour les dix premiers attributaires salariés	89 600	256 000
Nombre de bénéficiaires	2	1
Point de départ d'exercice des options	06/07/10	26/10/10
Date d'expiration	05/07/16	25/10/16
Nombre d'actions souscrites	-	-
Nombre d'actions annulées	44 800	-
Nombre d'actions restantes	44 800	256 000
Prix de souscription par action (en euros)	16,41	15,11
Cours de l'action au moment de l'attribution	23,37	18,70
Durée de vie	10	10

SOITEC SA
Annexe des comptes consolidés
Exercice clos le 31 mars 2016

3.14.5. Actions gratuites

Les actions gratuites en cours d'acquisition se détaillent comme suit :

Date d'Assemblée	24/06/11	02/07/13
Date du conseil d'administration	04/06/12	06/03/14
Nombre d'actions	244 760	108 800
- Dont nombre d'actions pour les mandataires sociaux	-	-
- Dont nombre d'actions pour les dix premiers attributaires salariés	244 760	108 800
Nombre de bénéficiaires	9	1
Période d'acquisition	du 04/06/12 au 03/06/16	du 06/03/14 au 05/03/16
Période de conservation		du 06/03/16 au 05/03/18
Nombre d'actions acquises	-	-
Nombre d'actions cessibles	-	-
Nombre d'actions incessibles	-	-
Nombre d'actions annulées	129 560	
Nombre d'actions restantes	115 200	108 800
Prix de souscription par action (en euros)	2,61	2,34

3.15. Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières se détaillent comme suit :

Courant (en milliers d'euros)	Taux d'intérêt effectif (%)	Devise	Echéance	31 mars 2016*	31 mars 2015 publié
Contrat de location financement :					
Mobiliers	7,04% - 11,40%	EUR	2018	6 748	2 959
Mobiliers	1,35%	JPY	2016	7	7
Emprunts :					
Emprunt obligataire: OCEANE 2018 (intérêts courus)	6,75%	EUR	2016	227	229
Emprunt auprès des partenaires	2,99% - 12%	EUR	2016	33 658	-
Emprunt auprès des partenaires	2,99%	USD	2016	10 535	2 392
Autres :					
Avances remboursables	-	EUR	2015-2016	840	1 170
Instruments financiers dérivés passifs	-	EUR	-	92	-
Fournisseurs financiers	-	EUR	2015-2016	431	190
Fournisseurs financiers	-	ZAR	2015-2016		172
Découverts bancaires	-	EUR	-	-	-
Ligne de crédit autorisée utilisée (principale)	0,59% - 1,43%	EUR	2016	6 416	42 087
Ligne de crédit autorisée utilisée (intérêts courus)	0,59% - 1,39%	EUR	2016	6	99
Autres passifs financiers	-	EUR	2016		150
Dettes financières courantes				58 960	49 455
Non courant (en milliers d'euros)					
	Taux d'intérêt effectif (%)	Devise	Echéance	31 mars 2016*	31 mars 2015 publié
Contrat de location financement :					
Mobiliers	7,04% - 11,40%	EUR	2017	8 000	6 488
Mobiliers	1,35%	JPY	2016-2018	2	10
Emprunts :					

SOITEC SA
Annexe des comptes consolidés
Exercice clos le 31 mars 2016

Emprunt obligataire : OCEANE 2018	6,75%	EUR	2018	93 875	90 623
Emprunts bancaires	-	EUR	-	-	-
Emprunt auprès d'organismes financiers	2,73 % - 2,77%	USD	2016	-	1947
Autres :					
Avances remboursables	-	EUR	2017-2024	12 484	10 869
Lignes de crédit autorisées utilisées	0,59 % - 1,39%	EUR	2016-2018	45 619	13 616
Instruments financiers dérivés passifs	-	-	-	-	-
Autres passifs financiers	-	USD	-	-	-
Dettes financières non courants				159 980	123 552

* Au 31 mars 2016, les actifs et passifs du segment Energie Solaire sont classés en activités abandonnées conformément à IFRS 5.

OCEANES 2018

Le Groupe a procédé le 18 septembre 2014, à l'émission de nouvelles Obligations à option de Conversion et/ou Echange en Actions Nouvelles ou Existantes (OCEANE) pour un montant nominal de 103,2 millions d'euros. Les 40 000 000 d'obligations émises sont à échéance au 18 septembre 2018 et portent intérêts à un taux nominal de 6,75 %, payables semestriellement, les 18 mars et 18 septembre de chaque année. Le prix d'émission s'élève à 2,58 euros par obligation. Par ailleurs, ces obligations pourront faire l'objet d'un remboursement anticipé au gré de la Société sous certaines conditions.

En application de la norme IAS 39, la juste valeur des OCEANE est comptabilisée en distinguant deux composantes :

- la composante dette a été calculée à l'aide d'un taux d'intérêt du marché pour un emprunt obligataire non convertible équivalent. Elle est comptabilisée au coût amorti pour 86 182 milliers d'euros net de sa quote-part de frais d'émission. Le taux d'intérêt effectif estimé de la dette est de 10,46 %.
- la composante option de conversion est déterminée par différence entre la juste valeur de l'OCEANE et la composante dette. Elle est comptabilisée séparément en capitaux propres pour un montant de 13 161 milliers d'euros net de sa quote-part de frais d'émission. Ce montant est figé jusqu'à la conversion, échange ou remboursement des obligations, sauf modification de la durée de vie estimée.

Leasing

Le Groupe a conclu en août 2015 un nouveau contrat de location-financement, portant sur des équipements de production. Le contrat d'un montant de 11 000 milliers d'euros est conclu pour une durée de 3 ans, les intérêts sont de 11,4 %.

Emprunts bancaires

Dans le cadre du protocole de conciliation homologué par le Tribunal de Commerce de Grenoble le 5 mai 2015, le Groupe a mis en place un plan de financement d'un montant de 54 millions d'euros et arrivant à échéance en mai 2016. L'industriel Shin Etsu Handotai a prêté 30 millions d'euros (au taux Euribor +3%), Bpifrance Participations 15 millions d'euros et CEA-Investissement 9 millions d'euros (tous deux à un taux d'intérêt de 12%). Au 31 mars 2016, le montant résiduel de la dette s'élève à 44 millions d'euros, le Groupe ayant partiellement remboursé les prêts en août 2015.

Les échéances de remboursement s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	31 mars 2016*			Total	31 mars 2015
	<1 an	1 à 5 ans	> 5 ans		
Contrats de location financement :					
Immobilier (construction)					
Mobilier	6 755	8 002		14 757	9 464
Emprunts :					
Emprunt obligataire : OCEANE 2018	227	93 875		94 102	90 852
Emprunts auprès des partenaires	44 193			44 193	-
Emprunts auprès d'organismes financiers					4 339
Autres emprunts et dettes financières :					
Avances remboursables	840	2277	10 207	13 324	12 039
Fournisseurs financiers	431			431	362
Instruments financiers dérivés passifs	92			92	-
Ligne de crédit autorisée utilisée	6 422	45 619		52 041	55 802
Découverts bancaires					-
Autres passifs financiers					150
Total des emprunts et dettes financières	58 960	149 773	10 207	218 939	173 007

* Au 31 mars 2016, les actifs et passifs du segment Energie Solaire sont classés en activités abandonnées conformément à IFRS 5.

3.16. Provisions et autres passifs non courants

Les provisions et autres passifs non courants s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	31 mars 2016	31 mars 2015
Produits constatés d'avance	9 025	10 416
Dépôts et cautionnements reçus	63	67
Débiteurs divers	-	9
Passifs non courants	9 088	10 493
Provisions pour risques et charges	5 060	7 050
Provisions et autres dettes non courantes	14 148	17 543

Au 31 mars 2016, les principaux produits constatés d'avance sont les suivants :

- un prépaiement sur un accord de licence conclu en mars 2011 dans le domaine des capteurs d'images, pour un montant total de 3 261 milliers d'euros, répartis entre une part non courante pour 2 609 milliers d'euros et une part courante pour 652 milliers d'euros ;
- un prépaiement sur un accord de licence conclu en mars 2013 dans le domaine des matériaux III-V pour le marché des diodes électroluminescentes, pour un montant total de 1 168 milliers d'euros, répartis entre une part non courante pour 915 milliers d'euros et une part courante pour 253 milliers d'euros ;
- un prépaiement sur un accord de licence conclu en mai 2014 dans le domaine des applications de radio fréquence et des applications de puissance, pour un montant total de 6 328 milliers d'euros, répartis entre une part non courante pour 5 500 milliers d'euros et une part courante pour 828 milliers d'euros.

Les provisions pour risques et charges non courantes sont constituées principalement de la provision pour indemnités de départ à la retraite pour un montant de 5 060 milliers d'euros.

Tableau de variation des provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	31 mars 2015 publié	Reclassement des passifs en activités abandonnées	31 mars 2015 retraité	Dotations de l'exercice	Reprises (utilisées)	Reprises (non utilisées)	Ecart de conversion	Sorties/Reclassement	31 mars 2016
Provisions courantes :									
Pour litiges	2 847	-	2 847	538	(811)	(583)	-	-	1 991
Pour restructuration	36 146	(29 366)	6 780	1 713	(3 061)	(2 270)	(115)	(410)	2 636
Total courant	38 993	(29 366)	9 627	2 251	(3 872)	(2 853)	(115)	(410)	4 627
Provisions non courantes :									
Pour retraites	4 719	-	4 719	572	-	(59)	2	(174)	5 060
Pour litiges	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pour garantie	1 356	(1 080)	276	92	(118)	-	-	(250)	-
Pour restructuration	975	(975)	-	-	-	-	-	-	-
Total non courant	7 050	(2 055)	4 995	664	(118)	(59)	2	(424)	5 060

La provision pour indemnités de départ à la retraite est détaillée dans la note 5.1.

SOITEC SA
Annexe des comptes consolidés
Exercice clos le 31 mars 2016

Les provisions pour restructurations (courantes et non courantes) pour les activités poursuivies sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Solde au 31 mars 2015	Dont reclassement des passifs en activités abandonnées	31 mars 2015 retraité des activités abandonnées	Dotations de la période	Reprises		Ecart de conversion	Sorties	Solde au 31 mars 2016
					(utilisées)	(non utilisées)			
Site de Bernin									
Plan de départ des salariés (activités poursuivies)	489	-	489		(489)				0
Frais de démontage des équipements de production obsolètes	611	-	611		(54)				557
Plan de départ des salariés (activités abandonnées)	2,545	2,056		1,060					1,060
Dépréciation des stocks				242					242
Loyers restant dus et autres frais	676	676	-						-
Total site de Bernin	3,832	2,732	1,100	1,302	(543)	-	-	-	1,859
Arrêt des activités de Soitec Specialty Electronics									
Plan de départ des salariés	1,599	-	1,599		(1,487)				112
Démantèlement des équipements et remise en état du site	304	-	304		(161)				143
Total site de Villejust	1,903	-	1,903	0	(1,647)	-	-	-	256
Cession de la filiale Altatech									
Frais de restructuration	-	-	-	410				(410)	-
Total site de Montbonnot	-	-	-	410				(410)	-
Restructuration du secteur Energie Solaire, Freiburg									
Plan de départ des salariés	5,462	5,462	-						0
Frais de démantèlement de centrales solaires (hors Etats-Unis)	2,584	2,584	-						0
Autres pertes opérationnelles	2,080	2,080	-						0
Indemnisation des tiers	1,890	1,890	-						0
Loyers restants dus (part non courante)	975	975	-						0

SOITEC SA
Annexe des comptes consolidés
Exercice clos le 31 mars 2016

Loyers restants dus (part courante)	544	544	-						0
Total site de Freiburg	13,535	13,535	-	-	-	-	-	-	0
Arrêt de la production à Singapour									
Démantèlement des équipements et frais d'arrêt de la production	679	-	679			(125)	(34)		520
Total site de Singapour	679	-	679	0	-	(125)	(34)	-	520
Restructuration du secteur de l'Eclairage, Phoenix									
									-
Plan de départ des salariés	1,056	-	1,056		(625)	(403)	(28)	-	-
Loyers restants dus	1,322	-	1,322		(246)	(1,041)	(35)	-	-
Démantèlement des équipements et remise en état du site	719	-	719			(700)	(19)	-	-
Total site de Phoenix	3,097	-	3,097	-	(871)	(2,145)	(82)	-	0
Restructuration du segment Energie Solaire, San Diego									
									0
Plan de départ des salariés	917	917	-						0
Pertes opérationnelles	10,465	10,465	-						0
Démantèlement des centrales solaires situées aux Etats-Unis	699	699	-						0
Total site de San Diego	12,081	12,081	-						0
Restructuration du segment Energie Solaire, autres sites									
									0
Départ des salariés	1,992	1,992	-						0
Total autres sites	1,992	1,992	-						0
Total général	37,121	30,340	6,781	1,712	(3,061)	(2,270)	(115)	(410)	2,636

SOITEC SA
Annexe des comptes consolidés
Exercice clos le 31 mars 2016

Les provisions pour restructuration (courantes et non courantes) pour les activités abandonnées sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Solde au 31 mars 2015	Dotations de la période	Reprises	Reprises	Ecart de conversion	Reclassement/sorties	Solde au 31 mars 2016
			(utilisées)	(non utilisées)			
Plan de départ des salariés	2,056	845	(1,500)			(556)	845
Loyers restant dus (bureaux de Paris)	87		(87)				0
Autres frais	589	878	(963)			(504)	-
Total site de Bernin	2,732	1,723	(2,550)	-	-	(1,060)	845
Plan de départ des salariés	5,462	1,037	(6,062)				438
Démantèlement de centrales solaires (hors Etats-Unis)	2,584	2,183	(1,563)				3,204
Pertes opérationnelles	2,080	4,156	(3,006)				3,230
Indemnisation des tiers	1,890		(1,150)				740
Loyers restants dus (part non courante)	975		(975)				-
Loyers restants dus (part courante)	544		(544)				-
Total site de Freiburg	13,535	7,376	(13,300)	-	-	-	7,612
Plan de départ des salariés	917		(762)		(28)		127
Pertes opérationnelles	10,465	1,071	(4,505)	(4,326)	(347)		2,359
Démantèlement des centrales solaires situées aux Etats-Unis	699		224		(45)		878
Total site de San Diego	12,081	1,071	(5,043)	(4,326)	(420)		3,364
Plan de départ des salariés	77		(71)			(6)	0
Frais de remise en état du site	28		(27)			(1)	0
Total site de Montbonnot	104		(97)	-	-	(7)	-
Plan de départ des salariés	76		(76)				0
Total Italie	76		(76)				-
Pertes opérationnelles	850		(524)		(197)		129
Total Afrique du Sud	850		(524)		(197)		129
Plan de départ des salariés	924	179	(1,006)				97
Total France hors Bernin	924	179	(1,006)				97
Plan de départ des salariés	38		(33)		(4)		0

SOITEC SA
Annexe des comptes consolidés
Exercice clos le 31 mars 2016

Total Chili	38		(33)		(4)		0
							-
Total général	30,340	10,350	(22,630)	(4,326)	(621)	(1,067)	12,046

3.17. Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	31 mars 2016	31 mars 2015 retraité	31 mars 2015 publié
Fournisseurs d'exploitation	42 551	47 080	52 279

Une partie des dettes fournisseurs bénéficie d'un report d'échéances consenti par deux partenaires stratégiques du Groupe

3.18. Provisions et autres dettes courantes

Les provisions et autres dettes courantes s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	31 mars 2016	31 mars 2015 retraité	31 mars 2015 publié
Avances et acomptes reçus sur commandes clients	2 782	11 798	13 975
Fournisseurs d'immobilisations	732	1 371	2 423
Dettes fiscales et sociales	28 234	21 295	23 843
Produits constatés d'avance	1 808	2 306	2 532
Autres	1 942	492	2 137
Autres dettes	35 499	37 262	44 910
Provisions	4 627	9 627	38 993
Provisions et autres dettes courantes	40 123	46 888	83 902

Les provisions sont détaillées dans la note 3.16.

4. Notes sur le compte de résultat

4.1. Frais de personnel

Les frais de personnel comptabilisés en charge s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	31 mars 2016	31 mars 2015 retraité *
Charges de personnel y compris charges sociales**	(68 531)	(62 734)
Crédit impôt compétitivité emploi	968	997
Retraites	(455)	(647)
Charges liées aux paiements fondés sur les actions	227	(133)
Total des frais de personnel	(67 791)	(62 516)

*En application d'IFRS 5, les données du compte de résultat ont été retraitées des activités abandonnées sur le solaire et sur les Autres Activités.

** Les charges de personnel présentées comprennent également la charge d'intéressement.

L'augmentation des frais de personnel retraité des activités abandonnées est de 5,3 millions d'euros et s'explique principalement de la façon suivante :

- 1,9 million d'intéressement
- 1,2 million d'euros sur la complémentaire retraite (Art 83)
- 1 million d'euros sur effet salaire (hausse de 2%)
- 0,6 million d'euros de remboursement de l'Etat suite au chômage partiel de l'exercice 2014/2015

L'effectif moyen du Groupe en nombre de salariés équivalent temps plein est le suivant :

(en équivalent temps plein)	31 mars 2016	31 mars 2015
Production	623	757
Recherche et développement	187	226
Services commerciaux et marketing	41	58
Direction générale et personnel administratif	179	205
Total de l'effectif en équivalent temps plein	1029	1 246

4.2. Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	31 mars 2016*	31 mars 2015 retraité*
Frais opérationnels de recherche et développement bruts	(43 059)	(42 592)
Ventes de prototypes	5 480	5 334
Subventions de recherche et développement comptabilisées au résultat	9 574	4 172
Avances remboursables comptabilisées au résultat	-	-
Crédit impôt recherche	11 328	8 100
Autres revenus	20	6
Total des revenus déduits des frais opérationnels bruts	26 402	17 612
Total des frais opérationnels de recherche et développement nets	(16 658)	(24 982)

*En application d'IFRS 5, les données du compte de résultat ont été retraitées des activités abandonnées du segment Energie Solaire et du segment Autres Activités.

Les dépenses de recherche et développement brutes sont essentiellement constituées de frais de recherche et sont comptabilisées au compte de résultat. Le Groupe a défini un cycle de vie des projets de recherche et développement découpé en huit phases, chaque phase étant conclue par des passages de jalons aboutissant à la poursuite ou à l'arrêt des programmes. Les cinq premières phases correspondent à de la recherche exploratoire (évaluation des technologies) ; les deux phases suivantes correspondent au développement d'un produit, généralement en coopération avec un client potentiel. La dernière phase est l'industrialisation du produit en fort volume. Les coûts engagés au cours des phases de recherche exploratoire sont comptabilisés en frais de recherche dans le compte de résultat. Les frais de développement sont engagés sur une période relativement courte et représentent en général des montants peu significatifs. Enfin les coûts engagés dans la phase d'industrialisation sont comptabilisés en coût des produits vendus.

La hausse des subventions résulte notamment de la reconnaissance sur l'exercice 2015-2016 d'aides relatives à des dépenses engagées au cours de l'exercice précédent, du fait de la signature tardive des conventions de financement.

4.3. Dotations aux amortissements incluses dans le compte de résultat consolidé

La charge d'amortissement au compte de résultat se répartit comme suit :

(en milliers d'euros)	31 mars 2016*	31 mars 2015*
Coût des ventes	(15 915)	(24 614)
Frais de recherche et développement	(7 179)	(7 275)
Frais commerciaux	(10)	(16)
Charges administratives	(868)	(652)
Total des dotations aux amortissements	(23 972)	(32 557)

*En application d'IFRS 5, les données du compte de résultat ont été retraitées des activités abandonnées du segment Energie Solaire et du segment Autres Activités.

4.4. Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels au compte de résultat se répartissent comme suit :

(en milliers d'euros)	31-mars-16*	31-mars-15*
Résultat de cession du fonds de commerce de Soitec Specialty Electronics		2 344
Total des autres produits opérationnels	0	2 344
Autres charges opérationnelles	(42)	
Frais liés à la procédure de conciliation et aux mesures de restructuration	(9 196)	(4 117)
Charges liées aux tests de dépréciation des actifs non courants**	(20 134)	(20 543)
Total des autres charges opérationnelles	(29 372)	(24 660)
Total net des autres charges opérationnelles	(29 372)	(22 316)

* Dans le cadre de l'application de la norme IFRS 5, les autres produits et charges opérationnels du segment Energie Solaire et du segment Autres Activités ont été reclassés en « Résultat des activités abandonnées ».

** Pour l'exercice 2015-2016: salle blanche de Pasir Ris à Singapour ; pour l'exercice 2014-2015, équipements de la ligne "Corsica" de Bernin 3

Au 31 mars 2016, le Groupe a enregistré une perte opérationnelle nette non courante de 29 millions d'euros, contre une perte non courante de 22 millions d'euros au 31 mars 2015 retraité. Les amortissements accélérés se montent à 20,1 millions et concernent le bâtiment industriel de Singapour.

4.5. Produits financiers

Les produits financiers se détaillent comme suit :

(en milliers d'euros)	31 mars 2016*	31 mars 2015*
Intérêts reçus sur placements financiers	104	27
Autres intérêts et produits assimilés	155	725
Produits financiers	2 566	1 773
Reprise de provisions	1 100	
Résultat de change net **	229	6 277
Total des produits financiers	4 154	8 802

* Dans le cadre de l'application de la norme IFRS 5, le résultat financier du segment Energie Solaire a été reclassé en « Résultat des activités abandonnées ».

**Les gains et perte de change sont présentés en valeur nettes au 31 mars 2016 et ont été retraités au 31 mars 2015 pour permettre un comparatif.

Les produits financiers concernent principalement :

- des intérêts financiers facturés à l'un des actionnaires de la centrale de Touwsrivier pour 2 566 milliers d'euros (1 760milliers d'euros au 31 mars 2015). Ces intérêts sont entièrement provisionnés dans les comptes au 31 mars 2016.
- des intérêts reçus sur comptes bancaires rémunérés pour 155 milliers d'euros (725milliers d'euros au 31 mars 2015),
- les reprises de provisions concernent pour 500 milliers d'euros un dépôt de garantie et pour 600 milliers d'euros une participation non consolidée dans la société Medgrid qui a été cédée au cours de l'exercice.

4.6. Charges financières

Les charges financières se détaillent comme suit :

(en milliers d'euros)	31 mars 2016*	31 mars 2015*
Intérêts sur emprunts et comptes courants bancaires	(3 870)	(2 186)
Intérêts sur financements par crédit bail	(1 344)	(315)
Intérêts sur OCEANE	(10 216)	(14 145)
Provision pour dépréciation des actifs financiers – Participations détenues	(556)	(694)
Autres intérêts et charges assimilés	(1 710)	(1 391)
Dépréciation d'actifs financiers**	(8 979)	(1 558)
Total des charges financières	(26 674)	(20 290)

* Dans le cadre de l'application de la norme IFRS 5, le résultat financier du segment Energie Solaire a été reclassé en « Résultat des activités abandonnées ».

**Les dépréciations d'actifs financiers incluent 5 000 milliers d'euros de provision sur le dépôt de garantie lié à l'emprunt obligataire en Afrique du Sud, ainsi que les intérêts facturés à l'un des actionnaires de la société hébergeant la centrale solaire de Touwsrivier.

4.7. Impôts

Le résultat avant impôt se ventile comme suit :

(en milliers d'euros)	31 mars 2016*	31 mars 2015*
France	(10 885)	(30 223)
Allemagne		
Etats-Unis	1 331	(24 192)
Asie	(19 983)	(2 265)
Total du résultat avant impôt	(29 537)	(56 680)

* Dans le cadre de l'application de la norme IFRS 5, le résultat des segments Energie Solaire et Autres Activités a été reclassé en « Résultat des activités abandonnées ».

Au 31 mars 2016, la charge d'impôt de l'exercice est de 3 519 milliers d'euros, dont 3 060 milliers d'euros sur la filiale Soitec USA Inc. et 437 milliers d'euros sur la filiale Soitec Japan Inc. La société Soitec USA Inc. a enregistré une charge d'impôt au titre des exercices antérieurs, pour un montant de 2 008 milliers d'euros.

L'écart entre l'impôt sur les sociétés théorique, calculé selon le taux en vigueur en France (34,43 %) et la charge d'impôt reflétée au compte de résultat s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	31 mars 2016*	31 mars 2015*
Produit (charge) théorique d'impôt sur les sociétés au taux en vigueur	10 170	19 515
Impôts différés actifs non activés	(17 804)	(24 309)
Provisions et charges non déductibles	2 273	1 240
Produits non taxables (crédit impôt recherche)	4 229	3 117
Impact des différences de taux d'impôt sur les sociétés	(165)	213
Autre différence permanente (Soitec USA)**	(2 223)	-
Produit (charge) d'impôt total	(3 519)	(224)

* Dans le cadre de l'application de la norme IFRS 5, le résultat des segments Energie Solaire et Autres Activités a été reclassé en « Résultat des activités abandonnées ».

** La Société a fait l'objet d'un redressement fiscal conduisant à la consommation de ses déficits reportables et à l'enregistrement d'une charge d'impôt au titre des exercices antérieurs, pour un montant de 2 008 milliers d'euros.

Les impôts différés actifs et passifs sont principalement composés des éléments suivants par nature :

(en milliers d'euros)	31 mars 2016	31 mars 2015
Impôts différés actifs :		
Déficits reportables nets	-	1 849
Décalages temporaires *	11 578	40 637
Autres éléments **	3 662	733
Total des impôts différés actifs	15 240	43 220
Impôts différés passifs :		
Impôts différés nets sur contrats de location-financement	(7 379)	(233)
Autres éléments**	(7 861)	(42 987)
Total des impôts différés passifs	(15 240)	(43 220)
Impôts différés nets	-	-

* Les décalages temporaires comprennent essentiellement des provisions réintégréées fiscalement dont 4,0 M€ issus de provisions sur des immobilisations, 2,9 M€ au titre de provisions sur stocks.

** Les autres éléments (voir ci-dessous) comprennent essentiellement les indemnités de départ à la retraite à l'actif pour 1,7 M€ et au passif :

- aux avances remboursables, pour un montant de 4 604 milliers d'euros,
- à l'impact du retraitement sur les Océanes et la dette pour 2 542 milliers d'euros,

SOITEC SA
Annexe des comptes consolidés
Exercice clos le 31 mars 2016

Le Groupe limite la constatation des impôts différés actifs au montant de ses passifs d'impôts différés constatés. L'impact des décalages temporaires actifs non constatés est de 1 629 milliers d'euros. Aucun déficit fiscal reportable n'est activé dans les comptes au 31 mars 2016. Le montant des déficits reportables non activés sur la France (Soitec SA est la principale entité contributrice de la consolidation) s'élève à 744 732 milliers d'euros.

4.8. Résultat net par action

Sont présentées ci-dessous les informations sur les résultats et les actions ayant servi au calcul des résultats de base et dilué par action :

(en nombre d'actions)	31 mars 2016	31 mars 2015
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (hors actions propres) pour le résultat de base par action	231 189 315	209 715 973
Effet de la dilution prenant en compte la méthode du rachat d'action :		
Stock-options		
OCEANE		
Actions gratuites	224 000	547 200
Effet dilutif	224 000	547 200
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (hors actions propres) ajusté pour le résultat dilué par actions	231 413 315	210 263 173

Les instruments dilutifs ne sont pas pris en compte dans le calcul du résultat par action dilué lorsqu'ils conduisent à réduire la perte par action calculée sur le nombre moyen d'actions en circulation.

Les OCEANE ne sont pas prises en compte dans le calcul du résultat dilué dans la mesure où le cours de l'action à la clôture est inférieur au cours de conversion.

4.9 Résultat net des activités abandonnées

(en milliers d'euros)	Notes	31 mars 2016	31 mars 2015
Ventes	-	26 788	51 269
Charges de la période	-	(34 982)	(153 728)
Résultat opérationnel courant	-	(8 194)	(102 459)
Autres charges opérationnelles nettes	-	(2 713)	(129 146)
Résultat opérationnel	-	(10 907)	(231 604)
Résultat financier	-	(27 049)	31 182
Résultat avant impôt	-	(37 956)	(200 422)
Impôt	-	(474)	9
Résultat après impôt des activités abandonnées		(38 430)	(200 413)
Quote-part du résultat mis en équivalence *		(180)	(1 391)
Résultat après impôt des activités abandonnées		(38 610)	(201 805)

* La quote-part du résultat mis en équivalence, concernant elle aussi des actifs du segment Energie Solaire destinés à être cédés, est également regroupée sur la ligne distincte du compte de résultat, « résultat net des activités abandonnées ».

Au 31 mars 2016, le résultat des activités abandonnées est composé principalement du résultat des Autres Activités (charge de 12 354 milliers d'euros et comparativement charge de 14 200 milliers d'euros en 2014-2015) et du résultat financier des activités abandonnées du solaire (charge de 27 049 milliers d'euros). Ce dernier est principalement constitué de reclassement au compte de résultat des écarts de conversions des filiales hébergeant des activités abandonnées du Solaire (charge de 16 917 milliers d'euros) et de la perte de change latente sur les financements intra-groupe pour 10 510 milliers d'euros. Au 31 mars 2015, le résultat financier des activités abandonnées du solaire inclut un gain de change latent sur les financements intra-groupe pour 31 182 milliers d'euros.

5. Autres informations

5.1. Retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi

5.1.1. Montant des engagements

(en milliers d'euros)	31 mars 2016	31 mars 2015
Engagements de retraite	5 340	5 018
Juste valeur des actifs du régime	(386)	(376)
Changement de législation en annexe au bilan		
Engagements inscrits au bilan	4 954	4 642

Le Groupe enregistre les engagements de retraite au passif du bilan pour le montant correspondant à l'engagement estimé sur la base des informations les plus probables à la clôture de l'exercice et les effets résultant des changements d'hypothèses actuarielles sont constatés dans les capitaux propres dans la ligne «Ecart actuariel sur engagements de retraite et assimilés».

5.1.2. Engagements de retraite

Description des régimes

Les engagements de retraite et autres avantages accordés au personnel à long terme concernent uniquement des salariés en activité. Les régimes mis en place pour couvrir ces avantages sont soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies. Seuls les régimes à prestations définies donnent lieu à constitution de provisions. Ils concernent essentiellement les indemnités de départ à la retraite auxquelles se rajoutent d'autres engagements de retraite et compléments de retraite.

Les régimes de retraite à prestations définies sont parfois couverts par des fonds, qui font périodiquement l'objet d'une évaluation actuarielle par des actuaires indépendants. La valeur de ces fonds, lorsqu'ils existent, est déduite du passif. Les actifs sont composés de supports de gestion à vocation sécuritaire et/ou dynamique, après l'analyse avec l'entreprise de ses engagements en fonction des dates prévisionnelles de départ en retraite de son personnel.

	31 mars 2016	31 mars 2015
Age de départ à la retraite	De 62 à 65 ans selon les catégories	De 62 à 65 ans selon les catégories
Probabilité de départ en turnover (moyenne)	De 0,00 % à 5,00 % selon l'âge	De 0,00 % à 5,00 % selon l'âge
Taux annuel d'inflation	2,00%	1,50%
Taux annuel de revalorisation des rémunérations	de 1,00 % à 2,50 %	de 1,00 % à 2,50 %
Taux annuel d'actualisation	1,75%	1,24 %

La sensibilité de l'IDR à ces hypothèses est décrite ci-dessous : sensibilité des résultats au taux d'actualisation (plus ou moins 0,5 points par rapport au jeu de base).

	Taux annuel d'actualisation		
	1,25 % (-0,5 point)	1,75 % (jeu de base)	2,25 % (+0,5 point)
Valeur actualisée de l'obligation (engagement)	9 %	0,0 %	-10 %

Evolution des engagements de retraite

(en milliers d'euros)	31 mars 2016	31 mars 2015
Engagement à l'ouverture	5 018	6 546
Coût des services rendus	529	696
Intérêts crédités	69	235
Prestations réellement payées		(17)
Réduction	(48)	(1 860)
Cession	(59)	-
Cession du fonds de commerce de Soitec Specialty Electronics		(229)
Ecart dus à une modification de régime traités en coût des services passés		-
Ecart actuariels (Hypothèses et expérience)	(169)	(353)
Engagement à la clôture	5 340	5 018

Evolution de la juste valeur des actifs du régime

(en milliers d'euros)	31 mars 2016	31 mars 2015
Juste valeur des actifs du régime à l'ouverture	376	364
Rendement financier attendu	9	12
Prestations versées par le fonds	-	-
Juste valeur des actifs du régime à la clôture	385	376

Evolution de l'engagement inscrit au bilan

(en milliers d'euros)	31 mars 2016	31 mars 2015
Engagement à l'ouverture	4 642	6 181
Reconnaissance du coût de services passés (IAS 19 révisé)		-
Coût des services rendus	529	696
Intérêts crédités	69	235
Rendement attendu sur les actifs du régime	(5)	(12)
Amortissement du coût des services passés		-
Ecart actuariels	(174)	(353)
Prestations réellement payées – prestations prélevées sur le fonds d'assurance		(17)
Réduction	(47)	(1 860)
Cession	(59)	(229)
Engagement à la clôture	4 955	4 642

Charges comptabilisées au compte de résultat

(en milliers d'euros)	31 mars 2016	31 mars 2015
Coût des services rendus	(529)	(696)
Intérêts crédités	(69)	(235)
Rendement attendu sur les actifs du régime	5	12
Amortissement du coût des services passés		-
Reprise sur provision retraite – Division Energie Solaire (note 4.4)	47	1 860
Reprise sur provision retraite – Division Electronique (note 4.4)	59	229
Total de la charge comptabilisée au compte de résultat	(487)	1 170

5.2. Engagements et obligations contractuels

5.2.1. Etat des engagements et obligations contractuels

(en milliers d'euros)	31 mars 2016*				31 mars 2015
	<1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total	
Figurant au bilan :					
Dettes financières (hors location financement)	52 204	141 772	10 207	204 183	163 543
Obligations en matière de location-financement	6 755	8 002		14 757	9 494
Total	58 959	149 774	10 207	218 940	173 007
Figurant en engagement hors bilan :					
Contrats de location simple	341	470	-	811	264
Nantissements**	29 312			29 312	25 472
Garanties données	11 974	8 309	59 650	79 933	96 754
Garanties reçues					(3 459)
Autres engagements	3 514	-	-	3 514	3 630
Total	45 141	8 779	59 650	113 570	122 661
Total des obligations contractuelles figurant au bilan et hors bilan	104 100	158 553	69 857	332 510	295 668

* Au 31 mars 2016, les actifs et passifs du segment Energie Solaire sont classés en activités abandonnées conformément à l'IFRS 5.

** Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2014, le Groupe avait obtenu un prêt en contrepartie du nantissement du bâtiment de San Diego. Ce prêt était détenu par la filiale Soitec Solar Real Estate et faisait partie des passifs destinés à être cédés au 31 mars 2015. Le nantissement afférent s'élevait à 25 472 milliers d'euros au 31 mars 2015. Ce prêt a été remboursé sur l'exercice 2015-2016 dans sa totalité.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2016, le Groupe a obtenu un prêt de 30 000 milliers d'euros auprès de la société Shin-Etsu Handotai. Le nantissement afférent s'élève à 29 312 milliers d'euros au 31 mars 2016.

Au 31 mars 2016, le total des garanties données par Soitec SA s'élève à 79,9 millions d'euros et les principaux bénéficiaires sont les suivants :

- société projet hébergeant la centrale solaire de Touwsrivier : 30,0 millions d'euros,
- acquéreur de la centrale solaire de Desert Green : 8,8 millions d'euros,
- Convention de Fiducie à titre de sûreté : 24 millions d'euros,
- garanties liées au projet CRE1 : 7,6 millions
- Promesse d'affectation hypothécaire : 7,2 millions d'euros
- des garanties bancaires pour un montant de 1,1 millions d'euros liées au développement de projets solaires.

5.2.2. Engagements sur instruments financiers dérivés

La Société n'a eu recours à aucun instrument financier dérivé au cours de l'exercice.

5.2.3. Droit individuel à la formation en France

La loi du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle a été réformée en 2014 et ne donne pas lieu à la comptabilisation d'une provision.

5.3. Informations relatives aux parties liées

Depuis le 2 mai 2016, le Conseil d'administration est composé de treize membres. Outre le Président - Directeur Général, les douze autres membres ont été choisis en fonction de leur expérience du marché des semi-conducteurs ou de leur expérience professionnelle dans d'autres domaines utiles au développement du Groupe. Le marché des semi-conducteurs se distingue par un nombre limité d'intervenants, de sorte que le Groupe entretient ou est susceptible d'entretenir des relations d'affaires avec les sociétés ARM Holdings Plc, Shin-Etsu Handotai, Global Foundries et le CEA au sein desquelles Messieurs Douglas Dunn, Satoshi Onishi et Christophe Gégout occupent ou ont occupé respectivement des fonctions ainsi qu'il est décrit dans le tableau apparaissant au paragraphe 14.1.1.2. Informations et renseignements sur les administrateurs.

A l'occasion du plan de financement mis en place dans le cadre de la procédure de conciliation homologuée par le Tribunal de Commerce de Grenoble le 5 mai 2015, Shin Etsu Handotai Europe, BPIFrance Participations et le CEA Investissement ont consenti à la Société un concours financier d'un montant total de 54 millions d'euros. Les conditions de ces prêts sont décrites dans le chapitre 10.3 (conditions d'emprunt et structure de financement) de la première actualisation du document de référence 2014-2015, déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 7 mars 2016. La Société a fait un remboursement partiel en août 2015, et le solde a été remboursé en mai 2016.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2016, les achats de matières premières réalisés auprès de la société Shin-Etsu Handotai ont représenté 57 963 milliers d'euros (37 718 milliers d'euros au cours de l'exercice clos le 31 mars 2015).

La société Soitec SA a facturé au titre des redevances la société Shin-Etsu Handotai pour 2 675 milliers d'euros sur l'exercice 2015-2016 (2 014 milliers d'euros sur l'exercice 2014-2015).

Global Foundries est un des principaux clients de Soitec ; les ventes de plaques se sont montées à 83 161 milliers de dollars américains au cours de l'exercice 2015-2016 (24 054 milliers de dollars américains pour l'exercice 2014-2015). Au cours de l'exercice, Global Foundries a acquis l'activité microélectronique d'IBM, ce qui explique l'augmentation des volumes au cours de l'exercice.

Pour l'exercice 2015-2016, Soitec a versé au CEA 5 000 milliers d'euros au titre du contrat de recherche et développement (4 000 milliers d'euros pour l'exercice 2014-2015) et 3 447 milliers d'euros au titre des redevances de brevet (3 246 milliers d'euros pour l'exercice 2014-2015).

Enfin, Soitec a conclu un contrat de collaboration commerciale avec la société Novaday dont Monsieur Joël Karecki est actionnaire. Le montant des achats s'est élevé à 41 milliers d'euros pour l'exercice 2015-2016 (314 milliers d'euros pour l'exercice 2014-2015).

Au cours de l'exercice 2015-2016, un nouvel organe de gouvernance, appelé Comité Exécutif (COMEX) a pris le relais de l'ancien organe de gouvernance, appelé Bureau Directeur. Les effectifs du COMEX sont plus larges que ceux du Bureau Directeur : il est composé de onze personnes, hors mandataires sociaux contre trois. La rémunération brute globale des membres salariés du COMEX hors mandataires sociaux incluant les avantages directs et indirects des membres salariés, s'est élevée pour l'exercice clos au 31 mars 2016, à 2 673 milliers d'euros.

(en milliers d'euros)	31 mars 2016*	31 mars 2015**
Avantages à court terme	2 626	817
Avantages postérieurs à l'emploi	47	-
Paiement en actions*	-	22
Total des rémunérations brutes versées au personnel dirigeant du Groupe	2 673	839

* Pour le COMEX, composé de 11 membres, sans prendre en compte la rémunération du Président-Directeur Général

** Pour le Bureau Directeur, composé de 3 membres, sans prendre en compte la rémunération des mandataires sociaux

Le seul avantage postérieur à l'emploi dont bénéficie le personnel dirigeant est le versement des retraites et pensions de droit commun.

Le montant des rémunérations brutes attribuées aux mandataires sociaux et administrateurs non salariés est le suivant :

(en milliers d'euros)	31 mars 2016	31 mars 2015
Mandataires sociaux :		
Avantages à court terme	1 026	1 158
Avantages postérieurs à l'emploi	42	30
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-
Paiement en actions	-	38
Total des rémunérations brutes accordées aux mandataires sociaux	1 068	1 226
Administrateurs non salariés :		
Jetons de présence	375	450
Remboursement de frais de déplacement	96	130
Total des rémunérations accordées aux administrateurs non salariés	471	580

Détail des plans d'options et actions gratuites pour les dirigeants attribués sur l'exercice :

(en nombre)	Options de souscription d'actions	Actions gratuites	Total au 31 mars 2016
Personnel dirigeant	-	-	-
Dont mandataires sociaux	-	-	-

5.4. Gestion des risques financiers

5.4.1. Objectifs et politiques de gestion des risques financiers

Les objectifs du Groupe sont de couvrir le risque de change sur les transactions certaines (montant et taux) par des contrats de change à terme, et le risque de change sur les contrats dont le montant et le taux sont incertains par des options. La politique du Groupe consiste à gérer sa charge d'intérêts en utilisant une combinaison d'emprunts à taux fixe et à taux variable. Le risque de taux d'intérêt est couvert par des swaps de taux à court terme. Le Groupe n'a pas mis en place de comptabilité de couverture telle que définie par la norme IAS 39. Ainsi, les instruments de couverture sont reconnus à leur juste valeur avec variation en compte de résultat. La politique du Groupe est cependant de ne pas souscrire d'instruments à des fins de spéculation.

Le tableau suivant présente le profil de maturité des passifs financiers du groupe au 31 mars 2016 :

(en milliers d'euros)	<3 mois	3 à 12 mois	1 à 5 ans	>5 ans	Total
Emprunts et dettes portant intérêts	28 406	20 687	115 560	7 993	172 645
Autres passifs financiers	172	190	-	-	362
Fournisseurs et comptes rattachés	52 239	39	-	-	52 279
Autres passifs	44 961	38 942	8 258	9 283	101 444
31 mars 2015	125 777	59 858	123 818	17 276	326 730
Emprunts et dettes portant intérêts	27 997	19 066	113 168	7 993	168 224
Autres passifs financiers	-	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	47 040	39	-	-	47 080
Autres passifs	29 153	17 735	7 284	8 203	62 377
31 mars 2015 retraité	104 191	36 840	120 452	16 196	277 681
Emprunts et dettes portant intérêts	35 460	23 068	149 774	10 207	218 509
Autres passifs financiers	431	-	-	-	431
Fournisseurs et comptes rattachés	42 551	-	-	-	42 551
Autres passifs	26 651	14 792	8 312	5 837	55 591
31 mars 2016	105 093	37 860	158 086	16 044	317 082

5.4.2. Juste valeur et classement des actifs et passifs financiers

Le Groupe estime que la valeur comptable des instruments financiers inscrite au bilan, et notamment celle des emprunts portant intérêt, correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

(en milliers d'euros)	31 mars 2016					
	Notés	Valeur nette comptable	Évalués à la juste valeur par le résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et dettes au coût amorti	Placements détenus jusqu'à l'échéance
Actifs financiers non courants :						
Titres de participation non consolidés	3.5	6 028	-	6 028	-	-
Titres mis en équivalence : RSOT	3.5	-	-	-	-	-
Titres mis en équivalence : Touwsrivier	3.5	-	-	-	-	-
Instruments financiers dérivés actifs	3.5	-	-	-	-	-
Dépôts et cautionnements	3.5	2 740	-	-	2 740	-
Liquidités soumises à restriction	3.5	133	-	-	133	-
Autres	3.5	-	-	-	-	-
Actifs financiers non courants	3.5	8 901	-	6 028	2 873	-

SOITEC SA
Annexe des comptes consolidés
Exercice clos le 31 mars 2016

	31 mars 2016*					
Actifs financiers courants :						
Instruments financiers dérivés actifs	3.10					
Dépôts et cautionnements	3.10					
Liquidités soumises à restriction	3.10	1 000	-	-	1 000	
Autres	3.10	445	-	-	445	
Actifs financiers courants	3.10	1 445			1 445	
Clients et comptes rattachés	3.8	40 436	-	-	40 436	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.11	49 068	49 068	-		
Total des actifs financiers	-	99 850	49 068	6 028	44 754	
Passifs financiers :						
Emprunt obligataire : OCEANE 2018	3.15	94 102	-	-	94 102	
Instrument financier dérivé passif	3.15	92	92			
Emprunts bancaires et auprès d'organismes financiers	3.15	44 193	-	-	44 193	
Autres dettes financières	3.15	28 081			28 081	
Découverts bancaires	3.15					
Ligne de crédit autorisée utilisée	3.15	52 041	-	-	52 041	
Passifs financiers courants et non courants	3.15	218 509	92	-	218 417	
Autres passifs financiers	3.15	431	-	-	431	
Fournisseurs et comptes rattachés	3.17	42 551	-	-	42 551	
Total des passifs financiers	-	261 491	92		261 399	

*Au 31 mars 2016, les actifs et passifs du segment Energie Solaire sont classés en activités abandonnées conformément à IFRS 5.

Les données au 31 mars 2015 étaient les suivantes :

	31 mars 2015					
(en milliers d'euros)	Notes	Valeur nette comptable	Évalués à la juste valeur par le résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et dettes au coût amorti	Placements détenus jusqu'à l'échéance
Actifs financiers non courants :						
Titres de participation non consolidés	3.5	5 508	-	5 508	-	-
Titres mis en équivalence : RSOT	3.5	-	-	-	-	-
Titres mis en équivalence : Touwsvriever	3.5	-	-	-	-	-
Instruments financiers dérivés actifs	3.5	-				
Dépôts et cautionnements	3.5					
Liquidités soumises à restriction	3.5	231	-	-	231	
Autres	3.5					
Actifs financiers non courants	3.5	5 739		5 508	231	
Actifs financiers courants :						
Instruments financiers dérivés actifs	3.10					
Dépôts et cautionnements	3.10					
Liquidités soumises à restriction	3.10	1 109	-	-	1 109	
Autres	3.10	202	-	-	202	
Actifs financiers courants	3.10	1 311			1 311	
Clients et comptes rattachés	3.8	43 812	-	-	43 812	

SOITEC SA
Annexe des comptes consolidés
Exercice clos le 31 mars 2016

	31 mars 2015					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.11	22 911	22 911	-	-	-
Total des actifs financiers	-	73 774	22 911	5 508	45 354	-
Passifs financiers :						
Emprunt obligataire : OCEANE 2014	3.15	-	-	-	-	-
Emprunt obligataire : OCEANE 2018	3.15	90 852	-	-	90 852	-
Instrument financier dérivé passif	3.15	-	-	-	-	-
Emprunts bancaires et auprès d'organismes financiers	3.15	4 339	-	-	4 339	-
Autres dettes financières	3.15	21 652	-	-	21 652	-
Découverts bancaires	3.15	-	-	-	-	-
Ligne de crédit autorisée utilisée	3.15	55 802	-	-	55 802	-
Passifs financiers courants et non courants	3.15	172 645	-	-	172 645	-
Autres passifs financiers	3.15	362	-	-	362	-
Fournisseurs et comptes rattachés	3.17	52 279	-	-	52 279	-
Total des passifs financiers	-	225 285	-	-	225 285	-

Classement des instruments financiers conformément à l'amendement IFRS 7 :

La répartition par niveau des instruments financiers à la juste valeur par le résultat est la suivante :

(en milliers d'euros)	Notes	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Valeur nette au bilan
Actifs :					
Autres placements financiers	-	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	49 068	-	-	49 068
Instruments dérivés actifs	-	-	-	-	-
Passifs :					
Instruments dérivés passifs	-	-	(92)	-	(92)
Valeur nette au 31 mars 2016		49 068	(92)	-	48 976
Actifs :					
OPCVM	-	-	-	-	-
Dépôts rémunérés	-	-	-	-	-
Instruments dérivés actifs	-	-	-	-	-
Passifs :					
Instruments dérivés passifs	-	-	-	-	-
Valeur nette au 31 mars 2015		-	-	-	-

La hiérarchie de juste valeur est détaillée à la note 2.3.11.

5.4.3. Instruments financiers utilisés

Risque de change

Les taux de conversion utilisés pour convertir les comptes des filiales dont la devise fonctionnelle est différente de l'euro ont pour contre-valeur en euros :

Devises	Taux moyen		Taux de clôture	
	31 mars 2016	31 mars 2015	31 mars 2016	31 mars 2015
Dollar	0,904962	0,800739	0,878349	0,929454
Yen	0,007502	0,007262	0,007819	0,007755
Rand	0,058280	0,076463	0,059571	0,076148

Le tableau suivant présente les instruments financiers existants au 31 mars pour couvrir le risque de change :

(en milliers d'euros)		31 mars 2016		31 mars 2015	
Type de contrat	Devise	Valeur de marché (nette)	Position couverte	Valeur de marché (nette)	Position couverte
Couverture de comptes de bilan (créances clients et dettes fournisseurs)					
Vente à terme	De USD en EUR		(3 514)		
Total des couvertures de comptes de bilan			(3 514)		
Total des couvertures des transactions futures (hors bilan)					
Total des couvertures					

La valeur de marché a été estimée à l'aide d'un ou plusieurs modèles couramment utilisés.

Les procédures du Groupe visent à réduire l'exposition au risque de change sur le dollar américain et le yen en concluant certains contrats d'emprunts libellés dans la même devise que les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation. Dans le cadre de cette politique de gestion du risque de change, le Groupe a également poursuivi au cours de son exercice un programme de couverture de ses transactions en dollars américain et en yens en utilisant des achats et des ventes à terme avec des échéances courtes (inférieures à 6 mois).

Analyse de sensibilité de l'exposition nette après couverture au risque de change

Les cours de change des trois principales devises utilisées par le Groupe au 31 mars 2016 sont les suivants :

EUR/USD : 1 euro pour 1,1385 dollar et au 31 mars 2015 à 1 euro pour 1,0759 dollar.

EUR/JPY : 1 euro pour 127,9 yens et au 31 mars 2015 à 1 euro pour 128,95 yens.

EUR/ZAR : 1 euro pour 16,7866 rands et au 31 mars 2015 à 1 euro pour 13,1324 rands.

Une appréciation de 10 % de l'euro au 31 mars par rapport à ces devises aurait pour conséquence une baisse du résultat à hauteur des montants indiqués ci-dessous. Pour les besoins de cette analyse, toutes les autres variables, en particulier les taux d'intérêts, sont supposées rester constantes.

(en milliers d'euros)	31 mars 2016	31 mars 2015
Dollar	(1 470)	1 884
Yen	22	(7)
Rand	(2 005)	(2 740)
Autres devises	(23)	(24)
Augmentation (diminution) du résultat due à une appréciation de 10 % de l'euro	(3 476)	(886)

Une dépréciation de 10 % de l'euro au 31 mars par rapport à ces devises, aurait pour conséquence une hausse du résultat à hauteur des montants indiqués ci-dessous. Pour les besoins de cette analyse, toutes les autres variables, en particulier les taux d'intérêts, sont supposées rester constantes.

(en milliers d'euros)	31 mars 2016	31 mars 2015
Dollar	1 797	(2 303)
Yen	(26)	8
Rand	2 450	3 349
Autres devises	28	29
Augmentation (diminution) du résultat due à une dépréciation de 10 % de l'euro	4 249	1 083

Risque de taux

L'endettement financier du Groupe à moyen et long terme est principalement contracté à taux fixe. De ce fait, le Groupe n'est pas soumis à un risque significatif de variation des taux d'intérêt. Le Groupe n'a ainsi qu'une utilisation limitée d'instruments de couverture :

(en milliers d'euros)	31 mars 2016		31 mars 2015	
	Valeur de marché (nette)	Position couverte	Valeur de marché (nette)	Position couverte
Couverture des dettes financières :				
Swap de taux actif (passif)	-	-	-	-
Cap	-	-	-	-
Total des couvertures des dettes financières				

Un contrat de floor a été souscrit en 2015 dans le cadre des emprunts bancaires à taux variables, en cas d'Euribor négatif, la banque percevra toujours des intérêts sur la base d'un Euribor à 0%. La juste valeur de ce contrat au 31 mars 2016 a été évaluée à (92) milliers d'euros et est comptabilisée en dettes financières.

Une hausse des taux d'intérêt de 1 %, appliquée à la partie de la dette et des placements à taux variables, aurait conduit à une diminution du résultat financier d'environ 517 milliers d'euros.

Une baisse des taux d'intérêt de 1 %, appliquée à la partie de la dette et des placements à taux variables, aurait conduit à une augmentation du résultat financier d'environ 517 milliers d'euros.

Risque de crédit

Les instruments financiers sur lesquels le Groupe encourt potentiellement un risque de crédit sont principalement les disponibilités, les liquidités soumises à restriction ainsi que les créances clients. Le Groupe a mis en place une politique de gestion de la trésorerie avec pour objectif d'optimiser ses placements dans des instruments financiers liquides à court terme et à faible risque. Les disponibilités du Groupe sont principalement placées auprès de grands établissements financiers internationaux.

Le Groupe commercialise ses produits auprès d'acteurs de l'industrie des semi-conducteurs localisés principalement aux Etats-Unis, en Asie et en Europe. Au 31 mars 2016, les clients représentant individuellement plus de 5 % du chiffre d'affaires de la division Electronique sont au nombre de 9 et, ensemble, représentent 76% du chiffre d'affaires. Au 31 mars 2015, les clients représentant individuellement plus de 5 % du chiffre d'affaires du Groupe étaient au nombre de 7 et, ensemble, représentaient 74% du chiffre d'affaires.

Le Groupe évalue périodiquement le risque crédit et la situation financière de ses clients et provisionne les pertes potentielles sur les créances non recouvrables. Le montant de ces pertes est resté dans les limites anticipées par la Direction.

Risque sur actions

Le Groupe ne détient pas de participations non consolidées ou de titres de placement négociables sur un marché réglementé.

Risque de liquidité

Le financement du Groupe est assuré par le recours au marché de capitaux sous la forme de ressources à long terme (émissions d'obligations convertibles et augmentations de capital), le recours à des opérations de location-financement pour ses investissements industriels, ainsi qu'à des lignes de crédit confirmées.

Tableaux sur les échéances des dettes financières en flux de trésorerie

SOITEC SA
Annexe des comptes consolidés
Exercice clos le 31 mars 2016

Ce tableau représente l'échéancier de remboursement des passifs financiers constatés au 31 mars 2016, pour leur montant nominal y compris les intérêts comptabilisés et sans tenir compte de l'actualisation.

(en milliers d'euros)	Echéance des contrats :						Montant comptabilisé au bilan au 31 mars 2016*
	Montant dû						
	A moins d'1 an	Entre 1 et 2 ans	Entre 2 et 3 ans	Entre 3 et 5 ans	A 5 ans et plus	Total	
Instruments financiers passifs non dérivés :							
Contrats de location-financement	7 916	7 502	1 006	-	-	16 424	14 757
Emprunts obligataires et autres emprunts	59 386	14 097	108 232	40 002	10 207	231 923	213 385
Dettes fournisseurs	42 551	-	-	-	-	42 551	42 551
Autres dettes (hors dettes sociales et fiscales)	5 793	-	-	-	-	5 793	5 793
Total des instruments financiers passifs non dérivés	115 646	21 599	109 238	40 002	10 207	296 691	276 486
Instruments financiers dérivés :							
Dérivés de taux : (Payés)	92					92	92
Dérivés sur devise :							
Autres instruments dérivés :							
Total des instruments financiers dérivés	92					92	92
Total des passifs financiers	115 738	21 599	109 238	40 002	10 207	296 783	276 578

*Dans le cadre de l'application d'IFRS 5, les activités solaires ont été retraitées du bilan en activités abandonnées au 31 mars 2016.

Lignes de crédits confirmées

Le Groupe a signé en 2012 avec ses partenaires bancaires des lignes de crédits confirmées pour un montant global de 72 000 milliers d'euros à échoir au 31 mars 2017 et amortissables sur 5 ans. L'une de ces lignes a été restructurée pour un montant de 8 000 milliers d'euros amortissable au 31 août 2014. Le montant restant dû au 27 mai 2015, soit 37,2 millions d'euros a été restructuré sous forme de lignes de crédit remboursables in fine en novembre 2019, capital et intérêts. Ces lignes de crédits supportent une commission de confirmation de 0,15 % à 0,40 %, ainsi qu'une commission d'utilisation allant de Euribor + 0,60 % à 1,00 % selon les lignes de crédits.

Dans le cadre de la mobilisation des créances sur le Crédit d'Impôt de Recherche ainsi que le CICE le Groupe a signé avec Oséo des lignes de crédit pour un montant global de 18 250 milliers d'euros à échoir en septembre 2015, septembre 2016 et septembre 2017 et septembre 2018. Ces lignes de crédit supportent une commission de confirmation de 0,30 %, ainsi qu'une commission d'utilisation de Euribor 1 mois + 0,70 %.

Voir engagements hors bilan en note 5.2.1

5.4.4. Gestion du capital

Le Groupe a pour premier objectif de disposer de ressources financières nécessaires et suffisantes pour assurer le développement de ses activités. A ce titre, il a historiquement sollicité ses actionnaires sous la forme d'augmentations de capital ou d'émissions d'obligations convertibles en actions, pour financer ses investissements industriels. Privilégiant une stratégie de croissance industrielle tournée vers une forte innovation de ses produits, le Groupe réinvestit systématiquement ses résultats et, à ce titre, n'a pas l'intention de distribuer un dividende dans les prochaines années.

Le capital de la Société est ouvert, avec comme caractéristiques principales une large répartition de son capital auprès d'investisseurs institutionnels et une forte rotation.

5.5. Tableau des flux de trésorerie

Le détail des dotations aux amortissements est le suivant :

(en milliers d'euros)	31 mars 2016	31 mars 2015
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations incorporelles	(3 982)	(5 849)
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles	(19 990)	(26 706)
Total des dotations aux amortissements et provisions	(23 972)	(32 555)

* Dans le cadre de l'application de la norme IFRS 5 « activités abandonnées », le compte de résultat consolidé a été retraité des activités du segment Energie Solaire et du segment Autres Activités.

Le détail des dotations aux amortissements par catégories d'immobilisations est présenté dans les notes 4.3.

5.6 Evénements postérieurs à la clôture

Augmentations de capital et remboursement d'une partie de la dette financière

Soitec a réalisé des augmentations de capital réservées respectivement à Bpifrance Participations, CEA Investissement et NSIG Sunrise, conformément aux décisions de l'Assemblée Générale du 29 avril 2016.

Dans le cadre de ces augmentations de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription, Bpifrance Participations a souscrit 31.630.163 actions nouvelles représentant 8,54% du capital post opération au prix unitaire de 0,55 euro, soit une augmentation de capital d'un montant de 17.396.589,65 euros (prime d'émission incluse). A l'issue de cette opération, les participations en capital et en droits de vote de Bpifrance Participations s'établissent respectivement à 14,5% et 14,055%.

CEA Investissement a souscrit 53.701.944 actions nouvelles représentant 14,5% du capital post opération au prix unitaire de 0,55 euro, soit une augmentation de capital d'un montant de 29.536.069,20 euros (prime d'émission incluse). A l'issue de cette opération, les participations en capital et droits de vote de CEA Investissement s'établissent respectivement à 14,5% et 14,055%.

NSIG Sunrise a souscrit 53.701.944 actions nouvelles représentant 14,5% du capital post opération au prix unitaire de 0,55 euro, soit une augmentation de capital d'un montant de 29.536.069,20 euros (prime d'émission incluse). A l'issue de cette opération, les participations en capital et en droits de vote de NSIG Sunrise s'établissent respectivement à 14,5% et 14,055%.

Au total, ces trois opérations se traduisent par l'admission aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext à Paris de 139.034.051 actions nouvelles émises au prix unitaire de 0,55 euro, soit un montant total de 76.468.728,05 euros, prime d'émission incluse.

Puis la Société a réalisé une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription, en émettant 235 682 510 actions nouvelles au prix unitaire de 0,32 euros, représentant un montant total de 75 418 403,20 euros, prime d'émission incluse.

La réalisation des augmentations de capital pour un montant total brut de 151,9 millions d'euros (produit net d'environ 147 millions d'euros) a été affecté au remboursement du solde des prêts relais accordés en mai 2015 par Bpifrance Participations, CEA Investissement et Shin Estu Handotai et au paiement des intérêts, pour un montant total de 44,6 millions d'euros, au paiement des factures du CEA Leti qui faisaient l'objet d'un moratoire pour un montant de 7,8 millions d'euros, et au rachat de 62,45% des obligations convertibles arrivant à échéance en septembre 2018 pour un montant de 61,2 millions d'euros (24 978 254 obligations au prix unitaire coupon compris de 2,45 euros).

Litige portant sur la propriété industrielle

Le 23 mai 2016, la Société a publié un communiqué de presse indiquant l'arrêt des poursuites en contrefaçon de brevet initiées par la société américaine Silicon Genesis.